



**ined**

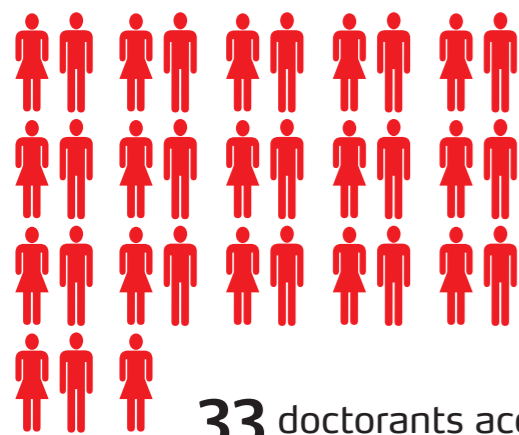
INSTITUT  
NATIONAL  
D'ÉTUDES  
DÉMOGRA  
PHIQUES

Rapport d'activité

**2012**

<b>2012 en chiffres</b>	<b>p. 2</b>
<b>Le mot de la directrice</b>	<b>p. 4</b>
<b>Le mot du président</b>	<b>p. 5</b>
<b>La recherche, cœur d'activité de l'Ined</b>	
1 • La fécondité, entre politiques familiales et évolution des sexualités	<b>p. 6</b>
2 • Le vieillissement, au défi des inégalités familiales et de santé	<b>p. 14</b>
3 • Des mécanismes aux liens complexes : identité, migrations, discriminations	<b>p. 20</b>
<b>4 • Les enquêtes, une spécificité de l'Ined</b>	<b>p. 28</b>
<b>5 • Une expertise largement sollicitée et diffusée</b>	<b>p. 34</b>
<b>6 • Enseigner et former les chercheurs de demain</b>	<b>p. 38</b>
<b>7 • Un vaste réseau de coopérations scientifiques</b>	<b>p. 42</b>
<b>8 • L'Ined éditeur</b>	<b>p. 48</b>
<b>9 • L'Ined en bref</b>	<b>p. 50</b>

## ► 2012 en chiffres



**33** doctorants accueillis

- **16** thèses financées par l'Ined et iPOPs
- **6** soutenances de thèses
- **43** chercheurs habilités à diriger des thèses

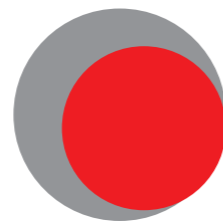
**1 760** heures de cours enseignées

**61** projets de recherche

**13** nouveaux projets de recherche

- **2** Labex (laboratoires d'excellence)
- **2** équipements d'excellence
- **7** partenaires dans le labex iPOPs, dont l'Ined et 5 universités

**239** personnes



**151** titulaires (dont 52 chercheurs)

- **5** chercheurs émérites
- **44** chercheurs associés

- **11** unités de recherche
- **2** unités mixtes de recherche
- **1** unité mixte de service

**699** publications et communications :

- **135** articles dans des revues à comité de lecture
- **39 %** des publications sont en langue étrangère
- **53** articles soumis à notre revue *Population*

**68 %** de réussite aux appels à projets nationaux et internationaux

- **61** universitaires français mobilisés dans des projets financés par l'Ined
- **67** chercheurs étrangers accueillis
- **34** nationalités représentées

- **66** séances de séminaires
- **49** instances éditoriales où l'Ined est représenté

**335** fonctions d'expertise

- **155** jours-personnes de formation en statistique
- **49** contrats et marchés publics signés
- **84 m<sup>3</sup>** de papiers recyclés
- **532** ordres de mission
- **28 %** d'ordinateurs portables
- **20** dossiers déposés à la CNIL ou au CCTIRS

(Commission nationale de l'informatique et des Libertés, Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé)

**18,7 %** des dépenses sont concentrées sur la cohorte Elfe

- **21,7** millions € de dépenses
- **28 %** de ressources hors subvention ministérielle

- **150 %** d'augmentation des consultations de *Population & Sociétés* en anglais

- **1 400** documents présents uniquement dans notre bibliothèque en France
- **107 640** liens internet référencés
- **1,2** million de visites du site internet
- **380** tweets depuis mars 2012

- **48** enquêtes disponibles via le site internet





## Le mot de la directrice

La mission de l'Ined consiste à produire des recherches sur les questions de population et à éclairer par ses résultats les pouvoirs publics et le grand public. Cette mission s'inscrit dans un contexte sans cesse renouvelé. Le monde de la recherche est de plus en plus international, et il connaît de profondes mutations. Lors de la décennie écoulée, les modes de financement ont évolué, les partenariats se sont multipliés, les pratiques éditoriales ont changé.

L'année 2012 a été marquée par le développement de nombreux partenariats, notamment ceux qui ont vu le jour dans le cadre des « Investissements d'Avenir ». Le laboratoire d'excellence iPOPs, porté par l'Ined, a en effet connu sa première année complète d'exercice et a permis l'accueil de nombreux chercheurs et doctorants, français et étrangers. Elle est également l'année du démarrage opérationnel du projet « Campus Condorcet » à Aubervilliers, avec le lancement de la procédure du Partenariat public-privé qui devrait s'achever à la fin de l'année 2014. Nous avons eu à cœur de poursuivre nos missions en nouant de nouvelles collaborations dans les réseaux internationaux. Des chercheurs de plus d'une trentaine de nationalités ont séjourné à l'institut en 2012.

Au cours de l'année, sept nouveaux grands projets de recherche ont démarré, tandis que d'autres sont parvenus à la phase de valorisation des résultats. C'est le cas de l'enquête « fin de vie », des travaux comparatifs sur les politiques familiales, ou de nouveaux résultats sur les espérances de vie en santé, dont les conclusions ont pu utilement éclairer le débat social.

Depuis sa création en 1945, l'Ined est le point focal des sciences de la population en France, au point d'être aujourd'hui le centre de recherche en démographie le plus important d'Europe et de constituer une référence dans le monde entier. Notre exigence est de le rester.

L'année 2012 fut aussi celle d'un passage de témoin. Je remercie Danièle Hervieu-Léger, pour l'implication avec laquelle elle présida notre Conseil d'administration durant trois riches années et je salue Patrice Duran, qui a accepté de lui succéder à cette responsabilité.

Chantal Cases

## Le mot du président

C'est avec une grande joie que j'exerce depuis octobre 2012 la présidence du Conseil d'administration de l'Ined. Un sociologue y succède donc à une autre sociologue que je connais bien et respecte profondément pour ce qu'elle est et ce qu'elle a fait, Danièle Hervieu-Léger. J'ai trouvé, à l'issue de son mandat, un institut de recherche en excellente santé et fourmillant de nombreux et grands projets en un moment particulièrement décisif de grande transformation du paysage français de la recherche.

La force et l'impact propre de l'institut résident dans la qualité de ses travaux de recherche qui ne sauraient s'apparenter à une simple technique d'expertise. L'Ined a compris depuis toujours qu'il fallait faire le choix de la connaissance la plus rigoureuse et la plus sérieuse, seul vrai gage d'indépendance en même temps que de crédibilité. Pour ces raisons il occupe aujourd'hui une place essentielle en France mais aussi au niveau international. L'Ined n'a pas attendu pour anticiper une internationalisation tout aussi nécessaire que stimulante. Toute une partie des enseignements et des partenariats se font en effet à l'étranger. L'Ined compte de nombreux étrangers parmi ses collaborateurs, les doctorants, mais aussi bien entendu ses chercheurs. Cette dimension internationale rejoint celle que j'ai connue au sein de l'Institut d'études avancées de Paris que j'ai mis en place et dirigé. Elle constitue un atout indispensable pour un institut se voulant à la pointe d'une recherche qui ne peut plus se satisfaire des seules frontières nationales.

On ne saurait oublier non plus la place vitale de l'enseignement et l'encadrement des jeunes chercheurs. J'y suis évidemment sensible en tant que professeur ayant toujours défendu la formation à la recherche par la recherche. Surtout, il convient de souligner à quel point l'Ined est porteur d'une interdisciplinarité réelle. Ayant eu à diriger longtemps le département des sciences sociales de l'ENS-Cachan puis l'IEA de Paris, deux institutions marquées par une volonté forte d'ouverture disciplinaire, j'ai été confronté de près au défi du dialogue entre disciplines comme j'en ai été un défenseur acharné. Par la pratique permanente et exigeante d'un vrai pluralisme des perspectives de recherche, l'Ined défend une conception ouverte et ambitieuse de la recherche scientifique dans une période où l'interdisciplinarité reste souvent plus affichée que pratiquée.

Patrice Duran

## LA FÉCONDITÉ, ENTRE POLITIQUES FAMILIALES ET ÉVOLUTION DES SEXUALITÉS

CHAPITRE 1



Les orientations stratégiques de l'Ined pour la période 2011-2015 ont été définies autour de grandes thématiques de recherche, au premier rang desquelles un ensemble portant sur la fécondité, la famille et le logement.

### La fécondité, une histoire de rencontres et de politiques familiales... encore faut-il d'abord rencontrer un partenaire

La France conserve une fécondité élevée, très proche de celle de l'Irlande qui reste en tête de l'Union européenne dans ce domaine. De nombreux travaux de l'Ined sont liés à la fécondité abordée sous différents angles. Pour qu'il y ait naissance, il faut pour commencer que des adultes se rencontrent. S'ils sont de sexe différent, encore faut-il qu'ils n'évitent pas délibérément les grossesses.

En partant d'une question apparemment simple, la fécondité, on retrouve une pluralité de thématiques, comme la sexualité et la contraception. Faire ou non des enfants, favoriser ou non le développement de familles nombreuses, ont fait l'objet de débats houleux et occupent une place importante dans les politiques publiques. L'histoire nous enseigne que ces débats sont parfois anciens, et que les

inégalités entre femmes et hommes y tiennent fréquemment une place centrale.

L'ouvrage *Réinventer la famille, l'histoire des baby-boomers* aborde justement la famille à travers son ancrage historique. Il a donné lieu à une journée de valorisation en mars 2012 et a été au cœur du colloque « le baby boom, un passé qui pèse ». Organisé sur deux jours à Lyon dans le cadre des 25<sup>e</sup> Entretiens Jacques Cartier, ce colloque a notamment été l'occasion de faire le point sur les trajectoires de vie des baby-boomers, qui ont été pionniers dans l'émergence de nouveaux modes de vie, y compris au niveau du couple et de la famille.

.....  
▷ Catherine Bonnalet, Céline Clément et Jim Ogg. *Réinventer la famille, l'histoire des baby-boomers*, PUF, 2011

L'abondance de publicité pour des sites internet de rencontre, du plus généraliste au plus ciblé, pourrait laisser penser qu'ils sont devenus le moyen habituel pour trouver un ou une partenaire.

Déjà en 1964 un ouvrage marquant d'Alain Girard (*Le choix du conjoint*) expliquait qu'on ne rencontre pas son conjoint totalement par hasard ni dans n'importe quelles circonstances.

À l'aide des réponses de plus de 12 000 enquêtés, Michel Bozon et Wilfried Rault font apparaître que les rencontres physiques restent prédominantes au début de notre siècle. Plus que dans les années soixante, il est indispensable aujourd'hui de séparer la rencontre du premier partenaire sexuel, et celle du premier conjoint avec qui on aura une vie commune. Les lieux de danse et autres fêtes restent des espaces privilégiés

#### ► Un prix de thèse récompense Fabrice Cahen

Le prix de thèse du Comité d'histoire de la sécurité sociale a été attribué en 2012 à Fabrice Cahen (*ex-aequo*) pour son doctorat d'histoire, « Lutter contre l'avortement illégal. Les politiques de la vie au défi du contrôle des mœurs ». F. Cahen a retracé, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1950, le « projet collectif » des adversaires de l'avortement. Dans cette lutte, la mobilisation de savants se combine à celle de responsables politiques, d'experts et de militants. À travers les discours et les politiques mises en œuvre, il retrace les différentes expressions institutionnelles de la lutte contre l'avortement, qui fut loin de se résumer à la pure répression.

D'abord « l'avortement criminel » fut progressivement construit en tant que « fléau social », de façon à devenir un sujet légitime pour les responsables politiques qui ont conçu dans un deuxième temps des mesures, incitatives et répressives. La thèse ne se concentre pas uniquement sur la conception et le contenu des « politiques publiques ». Pour comprendre la lutte contre l'avortement, il ne faut pas négliger l'action au quotidien des agents publics et privés engagés dans la mise en œuvre de ces politiques, et même l'ensemble de la population.

F. Cahen propose d'élargir la notion habituelle d'efficacité des politiques publiques, et de relativiser le bilan de ces politiques, couramment décrit comme un échec. L'entreprise des anti-avortement n'a pas été totalement dépourvue d'effet. Car l'acte abortif fut maintenu longtemps dans l'illégalité et la réprobation sociale, contraignant celles qui y recouraient à la clandestinité et les exposant à un risque médical accru.



pour les rencontres, mais le bal d'antan où un quart des futurs conjoints se rencontreraient dans les années 1960, a cédé la place à la boîte de nuit. Dans les années 2000, à peine 2 % des rencontres se font au bal, et près de 10 % « en boîte », à peu près autant que sur le lieu de travail. C'est dans des soirées entre amis que les futures unions se nouent désormais (environ une sur cinq entre 1999 et 2006). Une autre tendance forte est la place des études, qui sont devenues le deuxième lieu où l'on fait la connaissance de son premier conjoint (18 % des cas), car davantage de jeunes poursuivent des études supérieures, de plus en plus longues. Dans les années 1960, les études n'arrivaient qu'à la cinquième position derrière le bal, le voisinage, les lieux publics et le travail.

.....  
 ▷ Michel Bozon et Wilfried Rault, « De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse », *Population*, vol. 67, n° 3, 2012

**L**a fécondité se prête à une série de questions qui mêlent deux

dimensions devenues incontournables en démographie, la prise en compte du genre et des conditions économiques (voir p. 15). Dans quelle mesure les revenus des femmes et des hommes facilitent-ils la venue d'enfants ? Le chômage ou la précarité de l'emploi jouent-ils un rôle dans le fait d'avoir une descendance ? Et l'État, à travers ses différentes politiques familiales, sociales, fiscales, peut-il amplifier ou restreindre ces tendances ?

La situation professionnelle et économique pèse moins sur les « intentions de fécondité » qu'on ne pourrait le soupçonner. La première raison est que les hommes et les femmes n'expriment pas les mêmes attentes. Même s'il faut se garder de confondre intentions et réalisations, ce que les femmes souhaitent surtout avant d'avoir un premier enfant c'est avoir un emploi stable, tandis que les hommes affichent plutôt leur préoccupation d'avoir un travail, même précaire. Les hommes au chômage souhaitent repousser l'arrivée d'un enfant, mais pas les femmes dans la même situation. Il faut ajouter qu'en France la norme de la famille à deux enfants est très forte, au point que la situation éco-

nomique du couple intervient très peu dans la décision d'avoir un second enfant.

À la naissance du deuxième enfant, on ne constate pas de différence entre les couples selon l'emploi ou les variables socio-économiques. C'est l'âge du premier enfant qui est le plus déterminant, car les souhaits des parents portent surtout sur l'espacement des naissances. La naissance du deuxième enfant est donc celle où l'on observe le moins de différence entre les couples, alors qu'au contraire le choix d'un troisième enfant est socialement marqué. Les facteurs culturels comme le passé familial ou les valeurs religieuses entrent en compte, de même qu'avoir des revenus élevés favorise le choix d'avoir un troisième enfant.

.....  
 ▷ Ariane Pailhé et Anne Solaz, "Employment instability and childbearing plans in a child-oriented country. Evidence from France", in Livia Sz. Oláh and Ewa Fraczak (eds.), *Childbearing, women's employment and work-life balance policies in contemporary Europe*, Palgrave Macmillan, 2013

## Une grande diversité des politiques familiales en Europe

**L**a relative exception française, avec le taux de fécondité le plus élevé de l'Union européenne juste derrière l'Irlande, ne cesse d'aiguiser la curiosité des chercheurs. Le projet REPRO, mené par des chercheurs de l'Ined en collaboration avec plusieurs équipes européennes a permis d'élargir la comparaison à 18 pays de l'OCDE\*.

Cette étude couvre une période de 25 ans (1982-2007), et fait ressortir des différences selon les pays. Trois

grands outils composent les politiques familiales, les congés parentaux rémunérés, la garde des enfants, et les différentes allocations. Dans l'ensemble, on observe en toute logique que chacun de ces outils a une influence positive sur la fécondité. Mais leur impact n'est pas uniforme, les plus efficaces pour favoriser la fécondité sont les aides financières après la première année de l'enfant, et les infrastructures de garde pour les moins de

trois ans. Ces grandes lignes, pour vraies qu'elles soient, ne doivent pas masquer des disparités entre pays.

Les aides financières semblent avoir plus de conséquences dans le sud de l'Europe et les pays nordiques. En Europe continentale en revanche, la garde et la scolarisation des jeunes enfants joue un rôle important qu'on ne constate pas avec la même intensité dans les pays du nord et du sud.

.....  
 ▷ Angela Luci, Olivier Thévenon, *The impact of family policies on fertility trends in developed countries*, Document de travail, n° 174, Ined

\* L'Organisation de coopération et de développement économiques, créée dans le prolongement du Plan Marshall par 20 pays dont les USA, la France, l'Allemagne, etc., compte aujourd'hui 34 membres de plusieurs continents.



**L'**expression « politiques familiales » n'a donc rien d'un bloc immuable dont les effets seraient mécaniques et parfaitement prévisibles. La thèse de doctorat de Zsuzsanna Makay en fournit une illustration parlante. Elle y compare en détail les mesures mises en œuvre en Hongrie et en France, deux pays qui ont les taux de fécondité parmi les plus extrêmes d'Europe alors qu'ils consacrent une proportion comparable de la richesse nationale à soutenir les familles et la fécondité. Comment expliquer que la Hongrie qui a adopté de longue date des politiques familiales volontaristes, ait l'un des taux de fécondité les plus faibles au monde (inférieur à 1,4 depuis 1997, et 1,25 en 2010). Z. Makay compare le contenu de ces politiques et celles de la France (où l'indice conjoncturel de

fécondité est supérieur à 1,8 depuis 2000 avec une augmentation constante depuis).

Le système français vise à faciliter le maintien d'une activité professionnelle des femmes après une naissance. Mais en Hongrie l'effort porte essentiellement sur les congés parentaux, ce qui a pour conséquence d'inciter les femmes à se retirer du marché du travail. L'incitation est redoublée par les normes sociales, car les représentations du rôle maternel n'est pas la même dans les deux pays.

On voit très concrètement que le contenu précis des politiques sociales est aussi important que les sommes qui leur sont consacrées, et que les normes sociales peuvent accentuer ou atténuer leurs effets.

.....  
▷ **Zsuzsanna Makay**, « Politiques familiales, activité professionnelle et fécondité en Hongrie et en France, différences de mentalités et de comportements », doctorat de Sciences humaines – sociologie et démographie – obtenu à l'université Paris Ouest Nanterre, 2012

## Politiques publiques, normes sociales, comportements individuels

Les recherches qui viennent d'être évoquées sont liées directement à des politiques publiques. Elles sont aussi au cœur de la thèse de Fabrice Cahen. L'Ined et ses chercheurs sont donc logiquement sollicités régulièrement par les responsables publics pour alimenter leur réflexion et éclairer leurs décisions (voir chap. 5). Les politiques familiales et celles visant par-

ticulièrement à favoriser la fécondité sont de mieux en mieux connues. Cependant, dans cette France où la fécondité est si élevée comparée aux pays voisins, toutes les femmes n'ont pas pour autant des enfants. Pour sa thèse de doctorat soutenue en 2012, Charlotte Debest s'est intéressée aux couples qui choisissent de ne pas avoir d'enfant. Il ne s'agit pas, dans

leur cas, d'une impossibilité médicale, mais d'une décision délibérée. Un tel choix suscite souvent l'incrédulité des proches voire la réprobation, ce qui traduit une « pression sociale à concevoir » dans la France actuelle. Ce phénomène est marginal mais pas négligeable, car on estime qu'il concernerait 5,4 % des couples qui vivent sous le même toit, d'après les données de l'enquête Erfi (Étude

à taux plein ou partiel après la naissance de leur premier enfant, mais plus nombreuses à reprendre leur emploi à son issue. Quel que soit le niveau de revenu avant la grossesse, la réforme a donc eu pour impact de diminuer le pourcentage de femmes qui s'arrêtent complètement de travailler, surtout pour les bas revenus. Ce type de congé parental court serait donc moins préjudiciable pour l'emploi des mères que les congés plus longs. Toutefois deux ans après la naissance, les femmes qui ont bénéficié de la réforme perçoivent en moyenne de moindres revenus. Une explication probable est qu'elles sont nombreuses à avoir conservé un emploi à temps partiel au-delà de la période de perception de la PAJE.

.....  
▷ **Olivier Joseph, Ariane Pailhé, Isabelle Recotillet, et Anne Solaz**, "The economic impact of taking short parental leave: evaluation of a French reform" [www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/56072/telechargement\\_fichier\\_fr\\_josephpailhe-recotillet-solaz26mars2013.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/56072/telechargement_fichier_fr_josephpailhe-recotillet-solaz26mars2013.pdf)



des Relations Familiales et Intergénérationnelles).

À l'issue d'entretiens approfondis, C. Debest découvre que les couples qu'elle rencontre se définissent par un ensemble de pratiques, et non par défaut ou par la négative (« ne pas » avoir d'enfant). Ces couples expriment une volonté de rompre avec les normes sociales et notamment avec la tendance à associer féminité et maternité.

.....  
▷ **Charlotte Debest**, « Le choix d'une vie sans enfant, des individus confrontés aux normes sociales et de genre », doctorat de sociologie obtenu à l'université Paris Diderot, 2012

.....  
*On se doute que pour ces couples, et ces femmes en premier lieu, le choix d'une contraception efficace revêt*

*une importance toute particulière. On observe justement des évolutions dans la manière dont les Françaises recourent à la contraception. Les enjeux économiques et de politiques publiques sont moins souvent évoqués sur le sujet que pour les politiques familiales, mais l'enquête FECOND (Fécondité-Contraception-Dysfonctions sexuelles) démontre que l'on aurait tort de les négliger.*

## Contraception : la prédominance de la pilule s'amenuise

Depuis l'autorisation en France de la contraception en 1967, la question qui se pose n'est pas seulement celle du nombre de femmes qui y ont recours, mais aussi celle des méthodes employées.

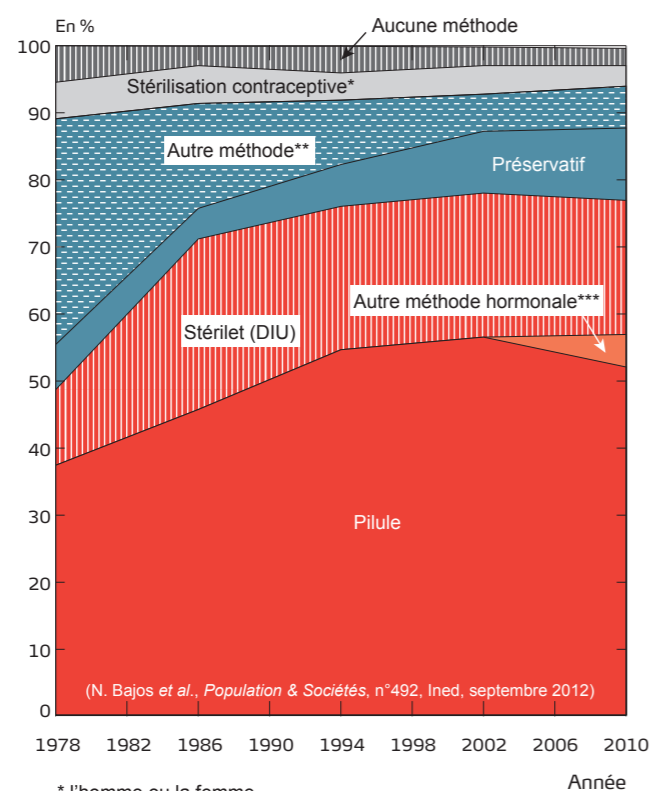
Les données de l'enquête FECOND de 2010 révèlent une inflexion inédite en

apparaître dans les enquêtes de nouvelles méthodes hormonales (implant, anneau, patch). Dans l'ensemble, une femme de 15 à 49 ans sur deux prend la pilule, associée ou non au préservatif.

L'augmentation de la précarité sociale crée aussi un contexte nouveau. Un nombre croissant de jeunes femmes

coupe au préservatif (44,7 % des 15-17 ans ayant des rapports sexuels et ne désirant pas d'enfant), les jeunes femmes passent ensuite à la pilule (plus de 60 % des 20-29 ans utilisent la pilule à l'exclusion de tout autre méthode), et la part du stérilet augmente ensuite jusqu'à devenir le choix principal des 45-49 ans. Les femmes les plus jeunes et les plus précaires étant celles sur qui pèse le coût le plus important (la pilule), des questions se posent aux professionnels et pour les politiques publiques.

Les méthodes de contraception utilisées en France. Évolution 1978-2010



(N. Bajos et al., *Population & Sociétés*, n°492, Ined, septembre 2012)

\* l'homme ou la femme  
\*\* retrait, abstinence périodique, méthode locale, autre, ne sait pas  
\*\*\* implant, patch, anneau vaginal

même temps qu'une stabilité du modèle français de contraception. La grande nouveauté est que pour la première fois entre 2002 et 2010 la proportion de femmes utilisant la pilule a diminué. Cette inflexion, sans être massive, rappelle que la pilule n'a jamais été qu'une méthode parmi plusieurs possibles, et c'est justement à partir de 2002 qu'on voit

(surtout les 20-24 ans) renoncer à la pilule en raison de son coût trop important, et les ouvrières ont moins souvent que les cadres un suivi médical pour leur contraception (73 % au lieu de 82 %).

Or malgré cette donnée nouvelle, le schéma dominant veut que ce soit d'abord en fonction de l'âge qu'on change de contraceptif. Les plus jeunes recourent beau-

► Nathalie Bajos, Aline Bohet, Mireille Le Guen, Caroline Moreau, « La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? », *Population et Sociétés*, n°492, septembre 2012

*La contraception permet d'éviter ou retarder une grossesse, d'une manière générale. Mais dans certaines familles, et dans certains pays, le sexe de l'enfant compte au moins autant que le fait d'en avoir un. Dans certains pays la préférence pour les garçons est si forte, qu'elle peut aller jusqu'à des avortements sélectifs voire le délaissement des nouvelles nées. Il ne s'agit plus, dans de tels cas, de choisir d'avoir ou non un enfant, mais de choisir son sexe. Ces pratiques ont de lourdes conséquences sur la composition de la population, et si l'exemple extrême de la Chine est le plus connu, dans d'autres pays la proportion d'hommes exceptionnellement élevée est suspecte.*



## L'augmentation du sex-ratio à la naissance dans les pays du Caucase

Durant les années 1990, le rapport de masculinité à la naissance a considérablement augmenté dans les trois pays indépendants du Caucase. Dans les années 2000, les niveaux enregistrés officiellement restent anormalement élevés en Arménie et en Azerbaïdjan et fluctuent fortement en Géorgie.

Avec des chercheurs de la région, Géraldine Duthé, France Meslé et Jacques Vallin ont analysé les données d'enquêtes réalisées dans ces pays au milieu des années 2000. Le sex ratio à la naissance atteignait des niveaux considérables à la fin de la décennie, près de 120 en Azerbaïdjan. Or on estime que sans intervention humaine ce rapport ne dépasse pas durablement 106 à 107 naissances de garçons pour 100 filles (cf. encadré). Cette surmasculinité reste donc forte pendant de nombreuses d'années. Or elle reflète une préférence très nette pour les garçons ; par exemple les femmes qui ont déjà eu des garçons

souhaitent moins fréquemment un nouvel enfant que celles qui n'ont que des filles. L'étude montre également des signes qu'on pratiquerait des avortements sélectifs. Une combinaison particulière de facteurs sociaux et médicaux a rendu possible cette situation. D'une part la préférence pour les fils est forte, dans un contexte de faible fécondité. De l'autre, grâce à un accès facile à l'échographie et à l'avortement, une sélection prénatale est possible. Au sein de la région, seuls ces trois pays présentent des rapports de masculinité aussi élevés. Le recours à l'avortement est très fréquent dans ces pays et pour la première moitié de la décennie 2000, les auteurs estiment qu'environ 10 % des avortements réalisés en Arménie avaient pour but d'éviter la naissance d'une fille, contre 4 % en Géorgie et 7 % en Azerbaïdjan.

"High Sex Ratios at Birth in the Caucasus: Modern Technology to Satisfy Old Desires", *Population and Development Review*, 2012, vol.3, n°3

### ► Une expression : sex ratio

Combien naît-il de garçons ? Combien de filles ? Combien compte-t-on d'hommes et de femmes d'un âge donné ? Il est plus court et donc souvent plus commode d'écrire « sex ratio » que « rapport de masculinité », qui est son exact synonyme. Les démographes admettent généralement qu'en moyenne il naît un peu plus de garçons que de filles : le rapport à la naissance est compris le plus souvent entre 103 et 107 (pour 100 filles, il naît 103 garçons). Généralement, on constate une mortalité masculine plus élevée à tous les âges, ce qui fait diminuer progressivement le rapport de masculinité. Aux âges avancés, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses, le ratio est donc inférieur à 100.

Un sex ratio à la naissance supérieur à la fourchette habituelle attire l'attention des démographes, car même s'il peut en théorie être un effet du hasard, il peut aussi résulter de pratiques délibérées comme les avortements sélectifs.

► G. Duthé, F. Meslé, J. Vallin, I. Badurashvili, K. Kuyumjyan.



## LE VIEILLISSEMENT, AU DÉFI DES INÉGALITÉS FAMILIALES ET DE SANTÉ

CHAPITRE 2

La pyramide des âges est l'outil démographique le plus connu du grand public. Le vieillissement de la population se traduit graphiquement par un élargissement du haut de la « pyramide ».

Santé, vieillissement, mortalité, sont des sujets différents mais qui entretiennent des liens étroits et complexes. Ils forment le deuxième axe des orientations stratégiques de l'établissement.

Le vieillissement pose par exemple question au système de retraites, car le rapport entre le nombre d'actifs (les cotisants) et celui des retraités (les bénéficiaires) évolue. Mais le vieillissement pose aussi des questions de santé et de bien-être : comment et dans quelles conditions vieillissons-nous ? La santé est bien évidemment liée à la mortalité, mais tout décès n'est pas la conséquence d'une maladie.

## L'enjeu des retraites, une question d'égalité hommes-femmes

On a vu que la démographie a souvent partie liée avec l'analyse des politiques publiques. Avec le vieillissement de la population, le fonctionnement des régimes de retraite est un enjeu de plus en plus crucial. La question est rendue plus épineuse par la complexité du système. C'est à titre individuel que l'on acquiert des droits à pension, typiquement en fonction du nombre de trimestres validés et du montant des salaires perçus durant la carrière. C'est ce que l'on appelle les « pensions propres ». Derrière le mot « retraite », il existe cependant plusieurs mécanismes différents. Avoir eu des enfants apporte ainsi des « droits familiaux », par la validation de trimestres sup-

plémentaires ou la bonification des pensions de retraites. Le mariage ouvre aussi le droit à une « pension de réversion » au décès du conjoint, ou de l'ex-conjoint lorsqu'on est divorcé. Certaines de ces mesures s'appliquent spécifiquement aux femmes, d'autres non.

Malgré ces outils qui visent à compenser les différences de carrière et de revenus, des écarts persistent une fois à la retraite, au détriment des femmes. Comment pourrait-on faire converger les montants moyens des retraites des deux sexes ?

Les générations plus jeunes sont moins fréquemment mariées et moins longtemps que celles actuellement à la retraite : les retraités séparés ou n'ayant jamais

vécu en couple pourraient représenter 23 % en 2040, au lieu de 11 % en 2008. Les retraités de demain ne seront donc pas ceux d'aujourd'hui, et à législation inchangée les écarts de niveau de vie entre femmes et hommes sont amenés à se creuser, malgré une activité professionnelle féminine plus développée.

Carole Bonnet (Ined) et Jean-Michel Hourriez (Ined et Conseil d'orientation des retraites) se sont penchés sur des scénarios d'avenir possibles, en imaginant des voies pour réduire ces inégalités. La pension de réversion, versée au conjoint survivant, ne sera plus adaptée à la situation de femmes ayant souvent divorcé ou ne s'étant pas mariées et ayant peu cotisé.

### ► Un livre d'Isabelle Attané reçoit un prix

Isabelle Attané a remporté le Prix Ernest Lémonon 2012 (décerné par l'Académie des sciences morales et politiques) pour son ouvrage *Au pays des enfants rares* publié aux éditions Fayard. C'est le quatrième prix décerné à ce livre.

« Le vieillissement chinois va être extrêmement rapide, puisque dans les quarante prochaines années la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus va tripler. De 13 % en 2010 on va passer à presque 34 % en 2050. Aujourd'hui la Chine n'est pas spécialement jeune, et elle n'est pas très vieille non plus pour l'instant : près de 70 % de la population a entre 15 et 59 ans (l'âge de la retraite est de 60 ans), ce qui est énorme.

En termes de vieillissement les seuls pays auxquels on peut comparer la Chine sont le Japon et la Corée du Sud. En Chine le « rapport de dépendance » est actuellement extrêmement favorable, puisqu'y vivent deux personnes d'âge actif par personne économiquement dépendante. Le Japon était dans une position comparable dans les années 1960, mais même au plus fort de sa jeunesse il n'a jamais été dans une position aussi favorable que la Chine actuellement. Cependant la Chine, à partir de 2050, va tomber au niveau d'un adulte d'âge actif pour une personne économiquement dépendante. Le pays va ainsi perdre 25 % de sa population active entre aujourd'hui et 2050 : elle va passer de plus de 900 millions à plus de 600 millions.

Or le pays n'est pas du tout préparé, c'est tout le problème. Il n'existe pas les structures pour l'accueil des personnes âgées, il n'y a pas de système de retraite généralisé. De plus, ce qui fait la croissance de l'économie chinoise aujourd'hui c'est le secteur secondaire, l'industrie. Pour l'instant l'économie tertiaire n'est pas du tout développée. D'une part il n'y a pas les structures pour assurer la prise en charge des personnes âgées, et d'autre part les gens n'ont pas l'argent pour payer même si les structures existaient. C'est tout un système à inventer, il va falloir que le pays s'adapte. L'État essaie de développer le système de retraite, mais c'est compliqué. Ça coûte extrêmement cher, et leur caisse de retraite est déjà déficitaire. »

Pour s'adapter aux nouvelles réalités et compenser les inégalités, un scénario consisterait à développer les droits familiaux (qui compensent l'impact plus important des enfants sur la carrière des femmes que sur celle des hommes), comme la France a commencé à le faire en 1972.

La difficulté consiste à trouver un équilibre entre droits conjugaux et fami-

liaux qui tiennent compte de la diversité des situations : une femme qui a élevé seule des enfants n'est pas concernée par la réversion, et inversement une veuve sans enfant ne serait pas concernée par les « droits familiaux ».

▷ Bonnet C. Hourriez J.-M., « Égalité entre hommes et femmes à la retraite : quel

rôle pour les droits familiaux et conjugaux ? », *Population*, vol. 67, n° 1, 2012

.....  
*On vérifie dans ce travail que l'insistance sur le genre et la démographie économique, au cœur des orientations stratégiques de l'Ined, est en phase avec les enjeux de société les plus actuels.*

## Mener des politiques de santé auprès de populations pauvres ou fragiles

Les questions de santé affectent l'évolution des populations, elles pèsent sur la fécondité, la mortalité, mais aussi sur les politiques publiques (prévention, sécurité sociale...) ou les solidarités intrafamiliales (comment prendre en charge les personnes âgées dépendantes ?).

Plusieurs projets de recherche en cours à l'Ined s'intéressent en priorité à la santé.

Sophie Le Cœur a ainsi co-signé avec des chercheurs de plusieurs pays une recherche

sur le suivi médical des adultes traités pour le VIH en Thaïlande. On a peut-être un moyen d'estimer si les patients sous anti-rétroviraux sont plus ou moins exposés à des infections mortelles. On peut mesurer facilement la présence dans le sang d'une protéine précise, baptisée CD4. Or il semble que les patients chez qui la concentration de cette protéine dépasse 500 cellules par mm<sup>3</sup>, ont une mortalité plus faible et nécessitent un suivi médical plus léger. De telles informations permettent de

mieux cibler l'effort médical et les dépenses de soin, en particulier pour les médicaments anti-rétroviraux. Les travaux se poursuivent pour définir comment avoir le meilleur suivi des traitements anti-rétroviraux chez les populations à faible revenu, très nombreuses dans le pays et fortement touchées par le VIH.

.....  
 ▷ T. Duong, G. Jourdain, N. Ngo-Giang-Huong, S. Le Cœur, P. Kantipong, S. Buranabanasatean,



Ouagadougou, Burkina Faso

P. Leenasirimakul, S. Ariyadej, S. Tansuphasawasdikul, S. Thongpaen, M. Lallemand, "Program for HIV Prevention and Treatment Study Group. Laboratory and clinical predictors of disease progression following initiation of combination therapy in HIV-infected adults in Thailand", *PLoS One*, 2012;7(8)

La pauvreté risque en effet de creuser des inégalités de santé. À Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, Clémentine Rossier participe à un observatoire public qui cherche à réduire ces inégalités et à mieux soigner une population urbaine et pauvre. Certains quartiers de la ville sont consti-

tués pour moitié d'un habitat spontané. L'observatoire s'attache à mieux connaître les mécanismes à l'origine de la pauvreté, du faible niveau d'éducation, et de l'état de santé de cette population, dans le but d'améliorer sa situation à un coût raisonnable compatible avec les ressources du pays.

Ainsi, depuis 2008 l'observatoire s'est implanté dans cinq quartiers de la périphérie nord de la ville, et recueille aussi bien des données sur l'environnement (qualité de l'eau) que sur les habitants et leur santé, lors de visites à domicile tous les 10 mois environ. Des actions locales sont menées pour promouvoir un meilleur accès au

soin de ces populations qui cumulent les facteurs de marginalité et vivent éloignées des services publics.

.....  
 ▷ C. Rossier, A. Soura, et al., "Profile: The Ouagadougou Health and Demographic Surveillance System", *International Journal of Epidemiology*, vol. 41, n°3, 2012

.....  
*Les enjeux liés à la santé sont tout aussi importants en France, même s'ils soulèvent des questions différentes. Deux séries de résultats nous informent sur la santé des adultes en âge d'être actifs.*

## S'entraider en famille, c'est important pour la santé

Myriam Khat, Claire Scodellaro ainsi que Florence Jusot ont pu voir qui aide qui au sein des familles, ou qui ne reçoit aucune aide, grâce aux données de l'enquête « générations et genre »\*. Elles estiment qu'en France 6 % des enquêtés âgés de 25 à 49 ans avaient reçu une aide financière de leur famille

durant l'année écoulée. Les parents aident d'autant plus fortement leurs enfants que ces derniers ont atteint ou maintenu un niveau social élevé. Ces transferts intergénérationnels ne sont pas sans effet, car ceux qui en bénéficient le plus se déclarent plus souvent en bonne santé que ceux qui n'ont reçu aucune aide. On commence donc à

mettre empiriquement en évidence un lien entre l'état de santé et les transferts d'aide au sein de la famille.

.....  
 ▷ C. Scodellaro, M. Khat et F. Jusot, "Intergenerational transfers and health in a national sample from France", *Social Science and Medicine*, vol. 75, n° 7

\* Volet français de la Gender and Generation Survey de 2005, conduite dans 19 pays au total.

### ► L'apport récent de la démographie économique

La démographie économique enrichit le panel des approches qui nourrissent la recherche en démographie. Elle peut consister à étudier les revenus des retraités, les arbitrages femmes/hommes au sein du couple, ou encore l'impact des mesures dont peuvent bénéficier les jeunes mères et pères (cf. chapitre 1). Le fondateur de l'Ined Alfred Sauvy consacra lui-même plusieurs ouvrages à l'économie, en lien avec la démographie.

Les démographes s'intéressent de longue date aux inégalités entre individus, entre retraités par exemple, ou encore aux inégalités de santé selon l'aide que l'on reçoit de sa famille. On retrouve l'apport de l'économie dans un ouvrage de synthèse sur la mobilité professionnelle. Delphine Remillon et ses co-auteurs y font la synthèse des connaissances sur ce qui, dans le marché du travail, favorise ou complique la mobilité professionnelle, et sur les catégories ou populations qui sont les plus concernées. Cet état des lieux confirme par exemple que des différences subsistent entre hommes et femmes. La mobilité des femmes augmente, mais elles ont un risque de transition vers le chômage ou l'inactivité plus élevé que les hommes. En outre, leurs mobilités restent bien plus contraintes par les événements familiaux que celles de leurs conjoints.

.....  
 ▷ Richard Duhautois, Héloïse Petit et Delphine Remillon, *La mobilité professionnelle*, La Découverte, 2012

O r être en bonne santé fonctionnelle, donc vivre « sans incapacité », est un indicateur de santé de plus en plus utilisé. L'espérance de vie sans incapacité est une notion encore récente et complexe à évaluer, car il faut tenir compte, selon les cas, de l'existence de maladies chroniques, mais aussi du sentiment d'avoir certaines activités, ou encore la perception qu'on a d'être ou non en bonne santé. Alors que l'espérance de vie totale reste élevée en France, *a contrario* les incapacités progressent chez les 50-65 ans

depuis les années 2000. Les causes et la durabilité de cette évolution récente, qui frappe plus les femmes que les hommes, sont encore mal établies et délicates à interpréter. Il sera important de savoir si ce n'est pas une conséquence d'une meilleure survie des personnes atteintes de maladies chroniques, par exemple. Il est possible également qu'avec l'amélioration des connaissances médicales de la population on soit plus enclin qu'auparavant à déclarer des incapacités. Mais on ne peut pas non plus exclure que les femmes de 50-65 ans aient

aussi subi une exposition plus grande aux risques d'incapacité, par exemple par le cumul des charges professionnelles, familiales et domestiques, ou encore par une consommation de tabac supérieure à celle de leurs aînées.

► **Emmanuelle Cambois, Audrey Blachier, Jean-Marie Robine.** "Aging and health in France: an unexpected expansion of disability in mid-adulthood over recent years", *European Journal of Public Health*, 2012

## Les femmes stressées ont tendance à fumer plus

Les femmes semblent aujourd'hui plus exposées que les hommes au tabagisme, dans certaines circonstances.

Fumer est un acte individuel mais cette addiction n'est pas sans ressemblances avec les « épidémies ». Cette manière surprenante d'aborder le tabagisme tient au fait que ce sont les épidémiologistes qui ont le mieux formalisé la diffusion des pratiques à risques dans une société. Dans sa thèse de sociologie soutenue en 2012, Céline Goffette s'est intéressée à la manière dont la consommation de tabac peut être favorisée ou non par le milieu dans lequel on évolue.

Si elle a recours à l'analogie de l'épidémie, c'est parce qu'elle analyse la diffusion de la consommation de tabac. Elle a d'abord augmenté dans les classes supérieures, qui commencent à abandonner cette pratique alors même qu'elle se diffuse largement dans les milieux plus populaires. Sur au moins un plan les femmes sont plus exposées que les hommes. Chez

les femmes, tabagisme et stress au travail sont corrélés, alors que ce lien n'apparaît pas chez les hommes.

► **Céline Goffette,** « Contexte social du tabagisme : l'influence de l'environnement familial et professionnel sur les pratiques individuelles », doctorat de sociologie obtenu à l'Institut d'Études Politiques de Paris, 2012



L'âge et le vieillissement ne sont donc pas les seuls enjeux liés à la santé. Ainsi en prison en 2001, plus d'un détenu français sur trois (36 %) estime que sa santé est « moins que bonne »\*. On a vu qu'il est délicat et complexe d'estimer l'état de santé, que l'on peut aborder sous différents angles. Aline Désesquelles, qui a exploité les questionnaires grâce auxquels les prisonniers auto-évaluaient leur état, relève qu'ils sont 56 % à déclarer subir des limi-

tations dans la vie quotidienne pour des raisons de santé.

Ces résultats confirment, comme on l'observe régulièrement, que les détenus sont en moyenne en moins bonne santé physique et mentale que le reste de la population. Comme toute auto-évaluation de la santé, l'analyse est rendue plus délicate par les différences de perceptions entre individus.

► **Aline Désesquelles,** *Self-rated Health of French Prison*

*Inmates: Measurement and Comparison with other Health Indicators*, Document de travail n° 178, Ined, 2012

*L'étude des conditions de vie, de la santé et de la mortalité, ne servent pas exclusivement à éclairer les décisions publiques. Un retour historique sur l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle révèle à quel point, dès cette époque, une utilisation privée des données démographiques était envisagée.*

\* Choix parmi : très bon, bon, moyen, médiocre, franchement mauvais, ne sait pas. Enquête Handicap-Incapacités-Dépendance auprès des personnes en prison, 2001.

## La Royal Society au secours des assurances

Les sociétés savantes existent toujours, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle elles occupaient une place de choix dans le monde des sciences, qui leur est aujourd'hui disputée par les universités ou les organismes de recherche. La Royal Academy d'Angleterre n'a pas ménagé son temps et sa production scientifique sur les questions d'ordre démographique, car pas moins de soixante-huit « mémoires » sur ces sujets y ont été présentés entre 1693 et 1800, bien plus que dans son homologue française à la même époque.

Paradoxalement, cette profusion ne s'accompagne pas d'avancées scientifiques significatives, les concepts et méthodes employés restent ceux des grands fondateurs du siècle précédent qui sont eux-mêmes anglais, Graunt, King, Petty, et le dernier en date qui a frappé les esprits de ses contemporains Edmund Halley, esprit polyvalent auquel on doit aussi la découverte d'une comète célèbre.

L'enjeu économique des « tables de mortalité » dominait les débats à travers la question des assurances : comment calculer le montant des rentes et des annuités ? Les chiffres étant lacunaires,

les mémoires regorgent de propositions détaillées, analysées par l'historien turc Cem Behar. Tous les auteurs n'y font pas les mêmes préconisations.

Richard Price réclamait qu'on généralise les « bulletins de mortalité » qui n'existaient qu'à Londres et qui précisaient la cause du décès, tandis que Thomas Percival plaïdait surtout pour une tenue plus scrupuleuse des registres de décès paroissiaux.

► **Cem Behar,** *L'ombre démesurée de Halley. Les recherches démographiques dans les Philosophical Transactions of the Royal Society (1683-1800)*, Ined, 2012

De tels outils sont nécessaires, car la mortalité peut avoir de nombreuses causes, et connaître des pics d'une intensité exceptionnelle. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'Ukraine a subi plus d'une fois des épisodes de mortalité catastrophiques. La famine de 1933, alors qu'elle était une république de l'URSS, a emporté deux millions six-

cent mille personnes. Le plus frappant est encore l'évolution de l'espérance de vie après les années 1960 où elle avait à nouveau augmenté.

Depuis cette période postérieure aux guerres et aux famines, l'espérance de vie des hommes diminue, et celle des femmes reste à peu près stable. Ici l'histoire et la démographie se rejoignent pour resituer l'étude de la mortalité et de la longévité dans des tendances longues. La synthèse de ces recherches sur l'Ukraine a été enrichie et traduite en anglais en 2012.

► **France Meslé et Jacques Vallin** (eds.), *Mortality and Causes of Death in 20th century Ukraine*, Dordrecht & Springer, 2012

## DES MÉCANISMES AUX LIENS COMPLEXES : IDENTITÉ, MIGRATIONS, DISCRIMINATIONS

CHAPITRE 3



La troisième grande orientation stratégique thématique de l'Ined combine les migrations, les discriminations, et la question de l'identité.

Les migrations sont une réalité ancienne qui a fortement façonné la France d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de migrations d'une région à l'autre, ou internationales. Dans le but de mieux connaître ce phénomène, ainsi que le devenir des individus qui migrent et celui de leurs descendants, les chercheurs à l'Ined se confrontent au défi de la quantification. Des enquêtes réalisées par l'institut permettent d'avancer dans le domaine.

D'autres travaux mettent l'accent sur la construction de l'identité dans ses différentes dimensions et au travers des parcours géographiques, tout au long de la vie.

### En Amérique du nord, des pays d'immigration

Les États-Unis et le Canada sont traditionnellement deux pays d'immigration, mais qui présentent de réelles différences. À première vue, la croissance totale de la population des deux pays est assez proche depuis 1970, autour de + 1 % par an, celle du Canada connaissant quelques pics. Vu de plus près, la fécondité au Canada est trop faible pour permettre le renouvellement de la population (depuis 1970

l'indicateur conjoncturel de fécondité est nettement inférieur à 2 enfants par femme), contrairement aux États-Unis. Toutes proportions gardées, l'immigration est beaucoup plus importante au Canada depuis 1940, et la cause principale de la hausse de sa population est donc différente de celle des États-Unis (solde migratoire d'un côté, accroissement naturel de l'autre). En 2010, on comptait 0,8 % de nouveaux

arrivants dans la population canadienne, mais moitié moins aux USA.

▷ Magali Barbieri et Nadine Ouellette, « La démographie du Canada et des États-Unis des années 1980 aux années 2000, synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, vol. 67, n° 2, 2012

### L'identité, et les classifications statistiques, un sujet pour la démographie

Les catégories statistiques ont un lien compliqué avec nos identités : elles en reproduisent certaines en les simplifiant ou en ignorent des dimensions importantes pour nous mais considérées comme trop privées pour être enregistrées. Ainsi, les questionnaires du recensement ou des enquêtes à grand échantillon proposent des intitulés qui forment des « identités statistiques ». Elles servent à mieux connaître nos sociétés et à mettre en place des politiques publiques. Dans leurs conceptions, ces catégories tentent également de

se rapprocher des identités vécues, de façon plus ou moins satisfaisante selon les cas.

Les statistiques sur l'origine ethnique ou raciale constituent un cas d'école en la matière. Aux États-Unis, où chacun doit librement s'identifier dans une « race » et peut, depuis 2000, en choisir plusieurs, le nombre de cases évolue au fil du temps (cf. Barbieri et Ouelette). D'autres pays enregistrent dans leur recensement l'appartenance ethnique ou les langues utilisées, comme l'Australie, le Canada, la Russie, ou la Malaisie. Ces

données permettent de décrire la diversité des populations. Elles sont aussi un outil utilisé dans de nombreux pays pour mettre en place des politiques de lutte contre les discriminations.

▷ "Accounting for ethnic and racial diversity: the challenge of enumeration", special issue, Patrick Simon et Victor Piché (dir.), *Ethnic and racial studies*, vol. 35, n° 8, 2012

## Mesurer les discriminations

L'étude des discriminations s'est développée ces dernières années et concerne très directement la démographie. L'Ined s'est engagé dans la mesure du phénomène au moyen d'enquêtes, sur grands échantillons (voir l'enquête TeO plus loin) ou dans des enquêtes plus expérimentales. Par exemple, un partenariat avec la mairie de Paris a débouché sur une

étude détaillée des parcours professionnels selon l'origine des employés municipaux. Le vécu des discriminations n'est pas minime : près d'un agent de la ville sur dix estime qu'un supérieur hiérarchique lui a témoigné de l'hostilité en raison de son origine. La carrière des agents suit des évolutions contrastées selon l'origine, mais l'essentiel des variations s'explique par l'ancienneté et

le niveau de qualification. On identifie néanmoins un effet négatif de l'origine pour les personnes nées dans les Dom et leurs descendants.

.....  
▷ Mireille Eberhard et Patrick Simon, *Égalité professionnelle et perception des discriminations* Enquête auprès d'agents de la Ville de Paris, rapport de synthèse, 2012

## L'intégration des migrants en question

Depuis 2004 l'intégration des immigrés est officiellement un objectif de l'Union européenne. Définir et mesurer l'intégration sont délicats ; en pratique on peut se saisir de différents indicateurs, comme les revenus, et voir quel est l'écart entre immigrés et natifs et s'il tend à se résorber ou s'il se maintient. Au moment de l'entrée dans le marché du travail, l'écart entre natifs et

migrants n'est pas le même selon le pays d'origine et le niveau de qualification. À partir des données des enquêtes TeO et MGIS, on s'aperçoit qu'en 5 ans les Portugais rejoignent le niveau de revenu des Français ayant les mêmes caractéristiques sociales.

Les originaires d'autres pays voient leurs revenus progresser moins rapidement, en particulier les natifs d'Afrique du nord et subsaharienne.

C'est l'un des résultats présentés lors de la journée thématique de l'unité de démographie économique, organisée par Ariane Pailhé et Laurent Gobillon le 13 mars sur « l'intégration des migrants et de leurs descendants : logement et emploi ».

.....  
▷ [http://journées\\_uniteco.site.ined.fr/en/integration\\_2012/](http://journées_uniteco.site.ined.fr/en/integration_2012/)

## MAFE : Connait-on vraiment bien les migrations entre l'Afrique et l'Europe ?

Grâce à une recherche de 5 ans, lancée en 2007 et financée par l'Union européenne, on en sait beaucoup plus sur les migrations vers l'Europe mais aussi sur les retours. Le projet MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe) implique des chercheurs de plusieurs pays coordonnés par l'Ined (Angleterre, Belgique, RD Congo, Espagne, Ghana, Italie, Pays-Bas, Sénégal).

Les migrations internationales depuis des pays d'Afrique, qui ont augmenté depuis 1970, ne se dirigent pas plus qu'avant vers l'Europe. Toutefois, d'un pays à

l'autre les tendances ne sont pas identiques. Ainsi, si les Sénégalais choisissent plus l'Europe comme destination, c'est la part de Congolais qui émigrent vers d'autres pays d'Afrique qui est en très forte hausse sur la même période. On retrouve autant de disparités concernant le retour dans le pays d'origine. Entre 1975 et 2008, la probabilité de revenir au pays moins de 10 ans après avoir émigré en Europe, a chuté de 75 à 5 % pour le Congo, tandis que pour le Ghana elle est revenue dans la décennie 2000 à un niveau élevé (plus de 60 %) proche de celui des années

1975-1989. Au Sénégal, la baisse est très marquée sans être aussi extrême qu'au Congo.

.....  
▷ <http://mafeproject.site.ined.fr/>

Preuve du haut degré de collaboration internationale de ce projet, deux jeunes chercheuses dirigées et accueillies à l'Ined ont soutenu en 2012 leur doctorat dans des universités anglaises, Cora Mezger (voir chap. 6) et Sorana Toma. Sorana Toma s'est penchée sur l'importance des réseaux de connais-



sance dont disposent les aspirants à la migration, puis dans leur insertion professionnelle une fois à destination. Avoir des connaissances à l'étranger augmente les chances de migrer dans leur pays d'accueil ; c'est d'autant plus vrai pour les femmes célibataires, tandis que celles qui rejoignent leur conjoint peuvent bénéficier de son réseau.

Une fois en Europe, ceux qui ne bénéficient pas d'un réseau étendu risquent plus souvent d'occuper des emplois mal rémunérés, alors

qu'un réseau plus vaste permet aux plus éduqués d'avoir un peu de temps pour trouver de meilleures opportunités plus conformes à leur formation. C'est encore plus vrai pour les migrantes ayant de jeunes enfants, car être insérée dans un réseau atténue les effets de cette contrainte et leur permet plus facilement d'avoir une activité professionnelle. Les réseaux de connaissances sont donc tout aussi déterminants pour celles et ceux qui ont quitté leur pays, que pour ceux qui envisagent de le faire.

## Des migrations et des Outre-mer : revenir ou pas

Les migrations en métropole sont aussi celles intéressantes l'Outre-mer, ou plutôt les Outre-mer français. Lorsque l'on parle de la Guyane, la Réunion ou Saint-Martin, on est à la fois en France et en dehors du continent européen. Pour tenir compte de ce paradoxe et adapter ses interventions aux réalités, l'Union européenne a adopté en 1997 la notion juridique de « régions ultra-périphériques » (RUP)

(traité d'Amsterdam)\*. Claude-Valentin Marie a parcouru toutes les RUP françaises avec 7 autres chercheurs, afin de cerner quelle intervention de l'Union européenne serait pertinente dans la perspective du prochain programme d'objectifs 2014-2017, face aux bouleversements démographiques que connaissent ces régions. Les auteurs recommandent une forte mobilisation des moyens de l'UE en vue d'une

.....  
▷ Sorana Toma, "Gender, migrant networks and the international migration process, the case of Senegalese migration to Europe", doctorat de sociologie obtenu à l'université d'Oxford, 2012

.....  
*Un des intérêts du projet MAFE est de s'intéresser à l'ensemble des migrations au fil de la vie, y compris les retours au pays d'origine. Cette question se pose aussi en France, en particulier pour les originaires d'outre-mer qui vivent à des milliers de kilomètres de leur terre natale.*

.....  
amélioration des niveaux de formation des populations (très éloignés des objectifs UE2020) et d'un développement des activités économiques à forte valeur ajoutée, pour réduire le sous-emploi et inciter au retour des actifs les plus qualifiés.

.....  
▷ Claude-Valentin Marie, Jean-Louis Rallu et al., *Les tendances démographiques et migratoires dans les régions*

\* L'Union européenne reconnaît 8 régions ultra-périphériques, 5 françaises (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Saint-Martin), 2 portugaises (Açores, Madère) et 1 espagnole (Canaries). La Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie relèvent d'autres catégories juridiques au sens de l'UE.

### ► Qu'est-ce que « le genre » ?

Christelle Hamel est co-responsable de l'unité de recherche « démographie, genre et sociétés ».

« Au début des années 1990, des chercheuses ont formalisé sous ce concept l'ensemble des processus conduisant aux inégalités entre les femmes et les hommes, dont on fait le constat dans de multiples domaines, que ce soit à l'école, dans le domaine du travail, de la sexualité... Ce concept, il dit deux choses : que ces inégalités résultent de rapports de pouvoir, qui ne trouvent pas forcément leur source dans la biologie et les corps des individus, mais dans l'organisation sociale. Ils ont donc une dimension politique, en ce sens qu'on peut les transformer. Contrairement au sexe qui est une donnée biologique, même s'il n'est pas intransformable. Car il existe des changements de sexe, qu'étudient d'ailleurs les recherches sur le genre, c'est une situation qui rend compte du fait que la biologie n'est pas aussi fixe qu'on imagine. C'est avant tout l'organisation sociale qui est l'objet de nos travaux. Quand on parle des différences entre les sexes, on parle de ce à quoi aboutissent ces processus de différenciation. Et ces différences font souvent aussi des inégalités, mais elles ne sont pas toujours perçues comme telles. Par exemple le fait que les femmes prennent en charge la majorité du travail domestique. C'est une différence dans les pratiques au quotidien, c'est aussi un facteur de production d'inégalités sur le marché du travail, parce que les femmes ont moins de temps disponible pour le travail rémunéré que les hommes. »

*ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale, rapport de synthèse, Union européenne DG Regio, 2012*

**S'**agissant des migrations, depuis plus d'un demi-siècle, elles combinent départs (et retours éventuels) des natifs de l'outre-

mer vers la métropole et, en sens inverse, des métropolitains vers l'outre-mer.

Pour comprendre les effets de ces migrations et leur incidence sur les trajectoires de vie des populations, une vaste enquête intitulée « Migrations, famille et Vieillesse », a été conduite aux Antilles en Guyane et La Réunion, sous la direction de Claude-Valentin Marie.

### De l'ethnicité au genre

**L**orsque le racisme et le sexisme s'ajoutent l'un à l'autre, le lien entre ethnicité, genre et discriminations devient particulièrement concret. Étudier les populations, c'est aussi étudier les violences entre les personnes.

C'est le labeur auquel s'est attaché un ouvrage de référence (qui sera traduit prochainement) coordonné par Stéphanie Condon, avec aussi la participation d'Alice Debauche et Christelle Hamel. Les situations de vio-

lences envers les femmes se retrouvent dans toutes les catégories de la société, et la grande majorité des violences sexuelles sont commises par un proche (enquête CSF, 2008). Pourtant en France, A. Debauche dévoile une tendance systématique à pointer du doigt les minorités, sensible dans les représentations médiatiques. La question des rapports de genre est ainsi occultée et remplacée par une approche culturaliste. Si la culture des minorités est désignée comme la cause des

*À travers certaines de ces recherches, on voit apparaître une dimension qui s'ajoute à l'origine ou l'ethnicité : la prise en compte du sexe des personnes. Autrefois simple variable parmi d'autres données, le sexe est au centre des recherches sur le « genre ». Le changement de mot n'est pas une lubie sémantique et correspond au contraire à un courant d'analyse bien identifié (cf. encadré).*

violences envers les femmes, implicitement la culture majoritaire en deviendrait exempte. Une telle construction symbolique va pourtant totalement à l'encontre des faits.

► Ravi K. Thiara, Stéphanie Condon et Monika Schröttle (eds.), *Violence against women and ethnicity : commonalities and differences across Europe*, Barbara Budrich publishers, 2011

### Les recherches sur le genre à l'Ined

**L**es études sur le genre ont connu un développement important au cours des dernières années, et l'une des unités de recherche de l'Ined l'intègre expressément dans ses orientations. Cette évolution répond logiquement à celles des « gender studies » dans leur ensemble, dont la vitalité trouve son expression au niveau éditorial et dans tous les pans de la vie académique.

En 2012, c'est notamment la participation à deux grands colloques qui mérite d'être signalée. Le premier s'est tenu en août 2012 à l'Université de Lausanne en Suisse. Ce VI<sup>e</sup> Congrès de recherche féministe francophone, a rassemblé plus de 1 200 participants, parmi lesquels Michel Bozon, Sylvie Cromer, Alice

Debauche, Christelle Hamel. Ces chercheurs membres de l'Ined ou directement liés à lui, ont participé à l'organisation de cet événement international, en intervenant dans les tables rondes et en organisant deux ateliers thématiques sur « âges, parcours de vie et imbrication des rapports de pouvoir », et sur « rapports de genre et violences ».

De son côté le colloque « Femmes, féminisme et recherche : 30 ans après », s'est déroulé en décembre à l'Université de Toulouse Le Mirail. Son titre rend explicitement hommage au premier colloque du même nom de 1982, pour mieux marquer la reconnaissance institutionnelle en France des recherches féministes,

qu'on appelle aujourd'hui plus volontiers recherches sur le genre. L'Ined a contribué au financement de cet événement et plusieurs de ses chercheurs et doctorants y ont participé.

► C. Debest, V. Descoutures, C. Hamel, W. Rault y sont intervenus et ont participé au pilotage des ateliers, notamment l'atelier « Le couple au prisme du genre ».

*De nombreux autres travaux évoqués dans ces pages intègrent une approche du genre, qui ne se résume d'ailleurs pas aux publications et colloques (voir l'école d'été, cf. chapitre 6).*



## Au Mali, les migrantes font reculer l'âge au mariage

Les mariages précoces reculent dans différentes régions d'Afrique. Le rôle du développement social, et en particulier l'augmentation de la scolarisation des filles, a souvent été mis en évidence. Mais l'âge au mariage s'élève même dans des pays du Sahel, comme au Mali où en 2007 60 % des filles de 15 à 19 ans n'avaient jamais été scolarisées. Il est donc nécessaire d'intégrer un autre facteur. La migration vers les villes de plus en plus d'adolescentes,

souvent pour y devenir des « petites bonnes » au service de familles plus aisées, pourrait expliquer cette tendance au recul de l'âge au mariage.

Depuis les années 1990, les femmes du sud-est malien se marient majoritairement de leur propre initiative, et n'attendent plus nécessairement un accord préalable de leur famille. C'est un changement profond dans la structure matrimoniale, que les intéressées elles-mêmes attribuent en partie à l'essor de ces migrations de travail

des adolescentes. Il semble que les familles avaient déjà en partie renoncé à leurs prérogatives dans le jeu matrimonial, mais la migration de ces adolescentes a accéléré le changement et leur laissent de fait une plus grande marge d'initiative.

.....  
 ▷ **Véronique Hertrich et Marie Lesclingand**, "Adolescent migration and the 1990s nuptiality transition in Mali", *Population studies*, vol. 66, n° 2, 2012



## Migrations économiques et urbanisation

L'économie chinoise maintient une croissance élevée qui stimule les migrations vers les bassins de production. La Chine est vaste comme quinze fois la France, et pour avoir le droit d'aller travailler hors de sa région d'origine, il faut obtenir un passeport intérieur, le « houkou ». Les conséquences d'un assouplissement du houkou ont été

discutées dans le cadre d'un séminaire d'économie régionale et urbaine, co-animé par Laurent Gobillon. L'Ined participe en effet à un réseau de chercheurs en économie portée par l'École d'Économie de Paris.

.....  
 ▷ voir chapitre 7, Laboratoire d'excellence « Ouvrir la science économique »

.....  
*Les migrations dont il est question ici sont délibérées, même si la pression économique y joue un rôle important. Leur situation est tout de même différente de celle des personnes déplacées. Ces migrations forcées ont parfois été massives dans l'histoire récente.*

## La mémoire des migrations forcées : récits du goulag

Plus d'un million d'Européens ont été déportés dans les camps du Goulag ou dans des villages de peuplement, situés dans les territoires éloignés de Sibérie ou d'Asie centrale, de la fin des années 1930 au début des années 1950. Cet arrachement s'ajoute aux autres violences subies par les populations des territoires soviétiques (par exemple, sur la famine en Ukraine, cf. p. 19). Grâce à un vaste projet, initié avec le soutien de l'ANR et mené en partenariat notamment avec Radio France International, de nombreux rescapés ont pu apporter leur témoignage oral. Des familles entières furent ainsi déplacées dans des villages d'exil, les chefs de famille étant souvent,

enfermés dans un camp et soumis au travail forcé et à des conditions de vie extraordinairement difficiles. Certains récits sont surprenants, comme celui de ces enfants, obligés en certaines occasions de marcher plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre à l'école, qui ont dû affronter les loups. Déroutant aussi, le témoignage de Juifs polonais, lituaniens ou encore ukrainiens déportés durant la guerre. Ils n'ont échappé à l'extermination nazie que parce qu'ils avaient été déportés loin des territoires occupés, parfois moins d'une semaine après leur déportation, par les troupes allemandes. Cela laisse chez certains survivants des sentiments extraordinairement ambivalents.

Ce projet a été présenté lors de conférences en France et dans plusieurs pays.

.....  
 ▷ **Alain Blum et Marta Craveri, Valérie Nivelon** (s.d), *Déportés en URSS, récits d'Européens au goulag*, Autrement, 2012

Le site « archives sonores-mémoires européennes du goulag » : <http://museum.gulagmemories.eu/>

.....  
*Outil de mémoire, l'histoire a bien toute sa place parmi les sciences de la population. C'est aussi elle qui permet de mieux connaître la genèse de la démographie comme approche scientifique, et les débats qui l'ont parcourue.*



## La circulation des savoirs au XVIII<sup>e</sup> siècle

La Conférence européenne d'histoire des sciences sociales s'est tenue en avril à Glasgow, durant 4 jours. Plusieurs chercheurs de l'Ined y ont animé une séance consacrée aux sociétés savantes au XVIII<sup>e</sup> siècle en France, en Suède et en Angleterre. À une époque où la place des universités était moindre qu'actuellement et où les

instituts de recherche n'existaient pas encore, les sociétés savantes étaient un lieu privilégié d'échange intellectuel et de consécration de savoirs légitimes, notamment les sciences de la population. Elles avaient l'oreille des souverains et autres dirigeants, qui n'hésitaient pas à s'inspirer de leurs travaux.

Aujourd'hui encore les sociétés savantes apportent

une contribution de poids aux débats scientifiques mais aussi sociaux, voire sur leur traduction politique, comme l'Académie de médecine par exemple ou l'Académie des sciences. Dans le cas de cette dernière, l'Ined n'est pas absent puisque Henri Leridon, directeur de recherches émérite, contribue à ses travaux en tant que « correspondant ».

# Réaliser de grandes enquêtes une spécificité de l'Ined

Les « grandes enquêtes » sont la marque de l'Ined et sont partie intégrante des missions de l'institut. Elles sont conçues par des chercheurs et par un Service des enquêtes, unique en son genre, qui mettent au point des dispositifs expérimentaux, pensés en fonction des enjeux de la recherche.



Créateur d'enquêtes originales, l'Ined met les données à disposition de la communauté scientifique, y compris les enquêtes plus anciennes, comme celle sur « le choix du conjoint » conduite en 1959 et qui fit date. Grâce au site internet et une application conçue à cet effet (Nesstar), un quart des quelque 200 enquêtes conduites par l'Ined est déjà concerné, et prochainement la totalité. L'institut est également membre du réseau Quetelet, destiné à faciliter l'accès aux chercheurs des données pour les sciences humaines et sociales.

## « Quantitatif » et « qualitatif » peuvent aller de pair

En sciences sociales, on a souvent opposé les recherches « quantitatives » et les travaux « qualitatifs » sur un petit nombre d'individus (avec de longs entretiens poussés par exemple, ou par une observation de terrain prolongée, sur le modèle des ethnologues et anthropologues). En réalité, ces approches ont toutes leur place à l'Ined, où l'on confronte des points de vue et des méthodes variés.

Il arrive même qu'une enquête recourt aux deux approches à la fois. Lorsque l'on souhaite lancer un vaste projet, dans lequel on interrogera plus de 10 000 personnes, on commence par tester sur un plus petit nombre

de personnes le questionnaire lui-même et la méthode d'enquête. Fréquemment, on renforce cette phase préliminaire en réalisant quelques entretiens auprès de personnes interrogées mais aussi parmi les enquêteurs. On s'assure ainsi de savoir, en amont du déploiement de l'enquête grande nature, quelles thématiques doivent être introduites dans le questionnaire, ce qui a fonctionné ou non lorsqu'un premier questionnaire est testé, et plus généralement on prépare toutes les améliorations nécessaires de sa mise en œuvre. En aval d'une grande enquête en population, il est aussi de plus en plus fréquent que des entretiens qualitatifs

ou « post-enquêtes » soient menés auprès de quelques personnes de l'échantillon pour approfondir certaines questions particulières. Et si l'on veut conduire une recherche basée sur des entretiens approfondis avec une cinquantaine de personnes, c'est grâce à des données « en population générale » comme le recensement que l'on pourra savoir si l'on a sélectionné des personnes plus ou moins représentatives.

.....  
*Concevoir une enquête démographique demande donc de maîtriser un très large éventail de compétences et de techniques.*

## Pourquoi interroger un si grand nombre de personnes ?

Si l'on parle à l'Ined de « grandes enquêtes », c'est parce qu'elles recueillent beaucoup de données auprès d'une grande

quantité de personnes (plusieurs milliers et parfois des centaines de milliers), que des décennies plus tard on continue à analyser pour en

tirer de nouveaux résultats. Pour atteindre une telle longévité et un tel rendement, des questionnaires très détaillés sont nécessaires,

### ► D'où viennent les curieux noms des enquêtes ?

Pour mieux mémoriser les noms d'enquêtes qui vont demander des années de travail, et éviter des sigles trop barbares, il est devenu habituel de fabriquer des « acronymes » à partir de mots qui décrivent la recherche. Ainsi MAGGIE est le nom anglais composé à partir de « MAJOR AGEing Gender Issues in Europe » (Enjeux majeurs liés au genre dans le vieillissement en Europe). La plupart des grandes enquêtes sont baptisées sur ce principe, comme ELFE (Enquête Longitudinale Française depuis l'Enfance). L'enquête « trajectoire et origine » portant sur les immigrés et leurs descendants a été facile à baptiser : TeO.



même si l'on fait en sorte de pouvoir y répondre sans dépasser 1 heure. Ce n'est pas un hasard si on choisit de lancer des recherches d'une telle échelle, alors même que le coût en est important.

Lorsqu'on étudie plusieurs milliers de personnes, c'est aussi dans le but d'étudier finement certaines sous-catégories qui composent la population. Pour un phénomène qui concerne bien

moins de 1 % d'une population, il est préférable d'avoir plusieurs dizaines ou centaines d'individus au sein de l'échantillon, sans quoi il devient périlleux, voire impossible, de tirer des conclusions. Si l'échantillon de départ est restreint, ou si certains groupes d'intérêt ne sont pas interrogés avec une plus grande probabilité que d'autres, il y a un grand risque de ne pas voir apparaître du

tout les phénomènes rares. Il est important et rassurant de savoir qu'avant d'aboutir à des résultats chiffrés et des conclusions, toutes les précautions possibles ont été prises. C'est d'ailleurs ce qui rend parfois si long de mettre en place une enquête puis d'en publier les résultats. Le sérieux et la fiabilité sont à ce prix (cf. plus loin l'enquête « fin de vie »).

## Elfe : suivre le développement des enfants sur deux décennies

**D**e toutes les manières d'enquêter sur les populations, il en est une qui consiste à suivre un même groupe d'individus (une « cohorte ») sur plusieurs années. Ces enquêtes « longitudinales » sont très lourdes et coûteuses à mettre en œuvre, ce qui explique qu'on en réalise assez rarement malgré leur intérêt considérable.

Elfe, ou « Enquête Longitudinale Française depuis l'Enfance », a l'ambition de suivre jusqu'à leurs 20 ans 18 300 enfants nés en 2011 dans des maternités représentatives du territoire métropolitain. Elfe est la première enquête de ce genre et de cette ampleur menée en

France, portée par l'Inserm et par l'Ined où elle mobilise une équipe entièrement dédiée\*.

Pour bien suivre les enfants aux grandes étapes de leur développement, en tenant compte des milieux physiques et sociaux dans lesquels ils grandissent, l'enquête est plus dense au cours de la première année : entretiens avec les deux parents, prélèvements biologiques... La quantité de données à traiter est considérable, concentrée sur une courte période et sous des formes très différentes : prélèvements sanguins avant et après l'accouchement, mèches de cheveux, questionnaires, entretiens télé-

phoniques, échantillons de poussières recueillis au domicile... Assurer le bon enregistrement de ces données, faire en sorte que les fichiers soient « propres » et exploitables en toute confidentialité par les chercheurs (doublons, erreurs de saisies...), a demandé un travail intense durant toute l'année 2012.

La plateforme d'enquête associée à ce vaste projet a été sélectionnée par les jurys du Grand Emprunt pour figurer parmi les « Investissements d'avenir » (voir chapitre 7).



► [www.elfe-france.fr](http://www.elfe-france.fr)



\* En plus de l'Ined et l'Inserm, Elfe compte comme partenaires l'Insee, l'Établissement français du sang, l'Institut de veille sanitaire, la Caisse d'allocations familiales, et des directions des ministères de l'environnement, de la santé, et des affaires sociales.

## Une place de choix dans les éditions de l'Ined

**L**a place de choix des grandes enquêtes dans les recherches de l'Ined se traduit dans nos éditions (voir chap. 8). La collection « grandes enquêtes » a été créée à cet effet en 2009 : on y trouve des synthèses inédites, des articles plus anciens rares ou épuisés, et des chapitres qui retracent le déroulement de chaque enquête et détaillent ses spécificités.

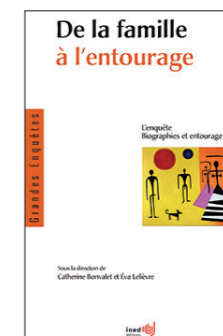
En 2012, c'est l'enquête « biographie et entourage » qui a donné lieu au recueil *De la famille à l'entourage*, sous la direction de Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre. Le parcours de vie de Franciliens nés entre 1930 et 1950 a été longuement étudié en insistant sur l'approche biographique. Le concept d'entourage s'est progressivement imposé, pour rendre compte des liens réels qui unissent les enquêtés avec des personnes qui ne sont pas la totalité de

leur famille, et qui parfois ne sont pas de la famille du tout. Plus d'un interrogé sur cinq estime que durant leur enfance une tierce personne a été une « figure parentale ». Souvent ce fut un grand-parent, parfois un parrain ou marraine, ou encore un instituteur, ce qui montre que les liens officiels et les liens ressentis ne coïncident qu'imparfaitement.

Certaines enquêtes peuvent connaître des prolongements imprévus et continuer de s'enrichir.

C'est le cas de l'enquête « 3 000 familles ». En collaboration avec le CNRS, l'EHESS et l'INRA, on a recueilli des données sur le parcours et le patrimoine de 3 000 familles. Les noms de ces familles débutent tous par les lettres « TRA », de façon à combiner échantillon aléatoire et bonne représentativité (ce choix permet de bien repré-

senter les migrants étrangers et le plus grand nombre de régions). À l'origine il s'agissait de sélectionner des personnes décédées entre 1800 et 1939. Mais par la suite, on a pu ajouter à ces données celles portant sur des descendants de ces familles. Même sans comparer ses données avec celles d'autres enquêtes, « TRA » continue à être un matériau en évolution qui permet des résultats nouveaux, alors qu'elle a été conçue il y a une trentaine d'années !



### ► Vous avez dit « attrition » ?

En 2005, au départ de l'enquête Erfi (Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles), 10 079 personnes ont été interrogées. Six ans plus tard, lorsque ces mêmes personnes ont été recontactées pour la 3<sup>e</sup> et dernière vague de l'enquête, les chercheurs n'ont obtenu « que » 5 781 réponses. Entre temps, des interrogés sont décédés, des personnes qui ont changé de coordonnées ont été perdues de vue, d'autres n'ont pas donné suite sans plus d'explication, d'autres encore ne souhaitent tout simplement pas poursuivre. L'ensemble de cette déperdition porte un nom dans le jargon des enquêtes : « l'attrition ».

C'est donc un concept très précis qui s'applique seulement dans les enquêtes où l'on interroge successivement les mêmes personnes à différents moments. Ces enquêtes aussi portent un nom bien particulier, lorsque l'on suit un groupe au fil du temps (comme pour Erfi ou Elfe) on parle d'une enquête « longitudinale prospective ». D'une enquête à l'autre, on sait qu'il y aura une attrition mais sans pouvoir prédire précisément dans quelle mesure, même si elle a tendance à augmenter avec le temps et avec le délai entre les moments de collecte.

On s'efforce d'en tenir compte dès le départ en fonction du nombre de répondants minimum qu'on espère au final, et surtout la prévenir en gardant le contact le plus régulièrement possible avec les personnes enquêtées, voire leurs proches. Il faut aussi redoubler de vigilance car avec l'attrition un échantillon correctement représentatif (en termes de territoire par exemple, ou de structure d'âge...) subit souvent une déformation, dont il faut tenir compte grâce des méthodes statistiques complexes.

► Cette enquête est le volet français d'une recherche lancée simultanément dans 17 pays sous l'intitulé Gender and Generation Projet, [www.ggp-i.org/](http://www.ggp-i.org/)

## Faire de la recherche sur un sujet sensible : l'enquête « fin de vie »

*Comment construire une enquête sur un sujet aussi sensible que les circonstances de la mort ?*

*La France ne disposait pas jusqu'ici de données chiffrées nationales sur les décisions des médecins concernant les patients en fin de vie. Avec l'enquête « fin de vie », les chercheurs disposent d'un panorama complet sur toutes les situations auxquelles patients, familles et soignants sont confrontés et sur l'application de la loi relative aux droits des patients en fin de vie de 2005 (dite « loi Leonetti »). Pour ce faire, ils ont dû éviter différents écueils, déontologiques et méthodologiques.*

**Premier défi :** comment constituer un échantillon ? C'est une question qui se pose à chaque enquête, mais toujours différemment.

Cette enquête a été réalisée, sur un échantillon représentatif de décès survenu en décembre 2009, auprès des médecins ayant certifié les certificats de décès.

Comme pour toute enquête, il a fallu définir par avance ce qui serait étudié, s'agirait-il de l'ensemble des décès ? ou simplement d'un groupe particulier ? On a finalement décidé de ne retenir que les personnes de 18 ans et plus. En effet, à l'échelle du pays il y a peu de jeunes de moins de 18 ans qui périssent. Or, on l'a vu plus haut, les phénomènes très minoritaires sont mal représentés dans des échantillons réduits. Malgré la taille déjà importante de cette enquête, il y aurait eu trop peu de décès de mineurs pour permettre d'en tirer des conclusions. Tout ce qui risque de « biaiser » les résultats est scrupuleusement éliminé ou limité au moment de mettre en place une enquête, de même que tout ce qui aboutirait à des données inexploitable.

**Deuxième série d'embûches :** respecter des exigences de confidentialité et d'éthique particulièrement strictes.

Garantir l'anonymat est essentiel lorsque l'on interroge sur des sujets sensibles. Pour obtenir l'autorisation des autorités comme la Cnil, obligatoire pour des recherches sur ce type d'informations, le respect de l'anonymat des personnes est fondamental.

Grâce à un dispositif d'enquête très strict ne permettant aux chercheurs d'identifier ni le médecin répondant ni le patient concerné, on a pu poser des questions sur des pratiques dont certaines sont illégales. « L'administration de médicament pour mettre délibérément fin à la vie », concerne une proportion infime de cas déclarés, 38 sur environ 4 723, mais c'est sur d'autres points que la loi n'est pas toujours pleinement appliquée. La loi prévoit notamment que lorsque le patient est en état d'exprimer sa volonté, les décisions d'arrêter un traitement ou l'intensifier doivent lui être soumises. Or dans près de 10 % des cas, une décision médicale « prise en

sachant qu'elle pourrait hâter la mort » a été prise sans l'avis du patient pourtant jugé capable d'exprimer son choix. Sans une procédure d'enquête aussi scrupuleusement anonyme, certains médecins n'auraient sans doute pas participé aussi volontiers et l'on n'aurait pas pu dégager ces résultats.

**Troisième difficulté :** vérifier que les non-réponses ne faussent pas les résultats.

Sur 11 828 médecins contactés à l'origine, plus de la moitié n'ont pas répondu. Pourquoi n'ont-ils pas répondu ? Cela peut-il avoir des conséquences négatives ? S'ils avaient tous des raisons identiques de ne pas le faire, et qu'ils aient tous eu la même attitude envers les patients, par exemple de prendre des décisions susceptibles de hâter la venue de la mort, c'est toute l'enquête qui aurait été faussée. Car toute une partie de ce qu'on voulait observer n'aurait pas été recueillie. Pour vérifier que cela n'est pas le cas, un échantillon de médecins qui n'avaient pas retourné de questionnaire ont été recontactés et on leur

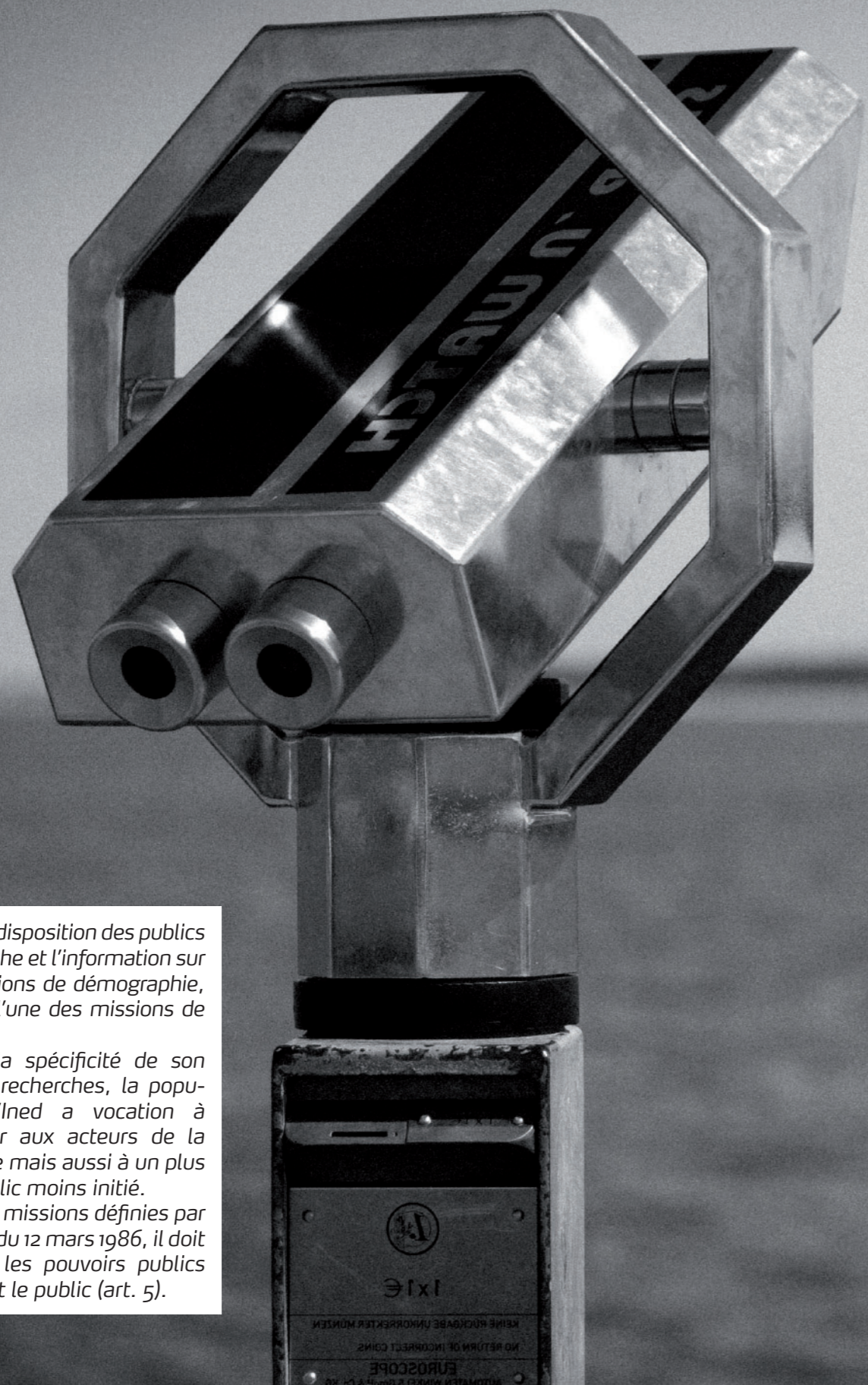


a demandé les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas répondu. Très peu d'entre eux étaient mal à l'aise avec le thème de l'enquête, en revanche une même explication revenait très souvent, le manque de temps. C'est donc faute de trouver le temps pour retrouver les informations, sortir les dossiers des personnes concernées, que ces médecins n'ont pas donné suite, et non parce que

leur pratique médicale ou les décès concernés seraient particuliers. On a donc ainsi écarté l'hypothèse que les « non-réponses » auraient pu sérieusement fausser les résultats et que l'on peut considérer que les résultats sont fiables.

Ainsi chaque enquête nécessite des précautions méthodologiques particulières et impose la plus grande vigilance.

► **Sophie Pennec, Alain Monnier, Silvia Pontone, et Régis Aubry**, « Les décisions médicales en fin de vie en France », *Population et sociétés*, n°494, novembre 2012



*Mettre à disposition des publics la recherche et l'information sur les questions de démographie, telle est l'une des missions de l'Ined.*

*De par la spécificité de son objet de recherches, la population, l'Ined a vocation à s'adresser aux acteurs de la recherche mais aussi à un plus large public moins initié.*

*Dans ses missions définies par le décret du 12 mars 1986, il doit informer les pouvoirs publics (art. 3), et le public (art. 5).*

.....  
\* Inversement, les chercheurs de l'Ined sont soumis au jugement de leurs pairs dans toutes ces circonstances

## Une expertise recherchée

Les compétences et savoirs des membres de l'Ined sont fortement mobilisés. On retrouve ainsi en 2012 ses chercheurs et ingénieurs dans plus de 300 organismes et instances de nature très diverse. C'est un investissement considérable dans la vie scientifique mais aussi dans le monde économique et social, qui montre à quel point l'expertise de l'Ined est recherchée, dans le domaine éditorial (128 fonctions), ou à un autre titre (207 fonctions exercées).

Cette implication peut en effet prendre des formes variées : éditoriales comme on l'a évoqué, d'évaluation, d'animation de la recherche, et « d'expertise ».

Des missions d'évaluation (109 fonctions) : les chercheurs sont constamment évalués, et dans ce cadre, il est nécessaire de disposer de personnalités qualifiées et compétentes. Les membres de l'Ined interviennent pour évaluer des demandes de financements de projets (voir par ailleurs le chapitre 7 sur les financements par appels à projets). Ils siègent dans des jurys de thèse ou de concours de recrutement, des jurys de prix... Les articles, interven-

tions en colloque, ouvrages, sont également passés au crible, afin de garantir une bonne qualité scientifique\*.

L'animation de la recherche (77 fonctions en 2012) : des fonctions « exécutives » viennent doubler la dimension scientifique. Les chercheurs sont présents dans le cadre de comités d'organisation de colloques, de séminaires ponctuels ou réguliers, ou dans la direction ou le secrétariat général de réseaux universitaires et scientifiques...

L'expertise proprement dite prend elle-même plusieurs aspects. Dans certains cas elle correspond à un rôle d'orientation et d'impulsion : on retrouve des représentants de l'Ined aussi bien à la commission nationale d'évaluation du recensement (vice-présidence), dans des directoires (alliance Athéna), des conseils d'administration d'organismes d'enseignement supérieur ou de recherche (Langues' O, Centre d'Étude de l'Emploi), que des conseils d'orientation (Observatoire national des Zones urbaines sensibles) ou des conseils scientifiques (Agence nationale de recherches sur le Sida et les hépatites virales)...

C'est à titre d'expert qu'on les retrouve également dans des organismes publics français (Agence nationale de la recherche, Observatoire de la parité) ou internationaux (Population Council de l'ONU). Des membres de l'Ined siègent également comme experts dans le Haut Conseil de la Famille, le Haut Conseil de Santé publique, les conseils scientifiques d'organismes publics tels que ceux de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie, l'Observatoire national de l'Enfance en Danger, et bien d'autres.

Régulièrement, afin d'éclairer leur réflexion, des élus ou des commissions parlementaires auditionnent nos chercheurs (en matière de politique familiale par exemple, ou sur les perspectives de vieillissement de la population).

L'expertise, l'animation de la recherche, et les activités éditoriales (comités de lecture, comités éditoriaux, relectures), se complètent et forment ainsi un large éventail de fonctions qui ont un même point commun : c'est en raison de leur excellence et leur niveau d'expertise que des membres de l'Ined les occupent.

## Toucher le grand public

L'Ined s'adresse à tous les publics et vise à rendre accessibles ses savoirs en démographie et plus généralement les « sciences de la population ». Certains chercheurs de l'institut ont choisi de publier des ouvrages destinés à un large public.

C'est ainsi qu'en 2012 François Héran, directeur de recherches et ancien directeur de l'Ined, a publié « Parlons

d'immigration en 30 questions » à La Documentation française. Cette collection didactique développe les enjeux du moment et l'état des connaissances pour un lectorat novice.

Le site internet émanant du projet « mémoires européennes du goulag » (voir p. 27) a été conçu comme un « musée virtuel » destiné à tous les publics. Développé

notamment en partenariat avec Radio France International (RFI), il permet d'écouter et visionner des témoignages d'anciens déportés.

.....  
▷ <http://museum.gulagmemoires.eu/fr>

Par ailleurs, l'Ined accueille chaque année des publics sans aucune formation en démographie, pour venir rencontrer des chercheurs. Organisée avec le Comité départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis, cette journée, intitulée « voilà le travail » est l'occasion de développer quelques thèmes précis. En juin 2012, les exposés et discussions ont porté sur les logements insalubres, les conditions de la fin de vie en France, ainsi que l'évolution de la population mondiale. C'est un espace de discussion où toutes les questions sont les bienvenues, une opportunité de mieux comprendre ce qu'est la démographie, et de mettre à jour ou d'affiner ses connaissances.

L'Ined s'attache à rendre clair et compréhensible pour tout un chacun les recherches démographiques, que ce soit par son mensuel *Population et Sociétés* (voir chapitre 8) ou son site internet.

*Population et Sociétés* est la publication phare de l'institut qui est disponible gratuitement dans sa version électronique. Elle s'adresse à un large public, journalistes, enseignants, professionnels. En 2012, elle comptabilise plus de 280 000 téléchargements, contre 200 000 en 2011. L'ensemble du site a reçu près d'1,2 million de visites au cours de l'année.

## Un écho important dans les médias

Les chercheurs de l'Ined sont fréquemment interviewés par les médias (presse, radio, télévision), sur leurs propres travaux ou sur des questions générales liées à la démographie.

Si l'on ajoute les nombreuses citations des recherches de l'institut par des journalistes, l'Ined a été mentionné plus de 5 000 fois dans les médias en 2012.

Le site internet de l'Ined propose des « pages thématiques » qui permettent d'accéder aux principales publications récentes sur un sujet particulier. Les rubriques « la population en chiffres » et « tout savoir sur la population » ont été conçues pour des non-spécialistes, sans rien perdre en rigueur scientifique. De nouvelles pages thématiques et fiches d'actualité ont été régulièrement mises en ligne au cours de l'année (par exemple sur les mutilations sexuelles féminines en France, sur la population de l'Allemagne).

Les enseignants de tous niveaux, et leurs élèves, trouveront parmi ces rubriques des outils pédagogiques qui répondent à leurs besoins.

Par ailleurs, un quiz, des animations ludiques, et même un « jeu de la population » apportent la démonstration que la démographie n'est pas réservée aux chercheurs



et que tout le monde trouvera son compte en visitant le site de l'Ined. Une nouvelle animation sur les migrations dans le monde a été réalisée en 2012.

Le site de l'Ined permet désormais de consulter des conférences filmées ou enregistrées, ainsi que des interviews sonores ou vidéo (rubrique « ailleurs sur la toile »).

Afin d'améliorer l'accès à l'information, la rénovation du site a été lancée en 2012 et le public en verra l'aboutissement début 2014.

Il faut en réalité parler au pluriel des sites de l'Ined, car les grandes enquêtes, les pôles thématiques, ainsi que les chercheurs qui le souhaitent, disposent de leur « mini-site ». Cette cinquantaine de sites dédiés permettent de rassembler les activités et la bibliographie associée à une équipe ou un projet.



## Une présence accrue sur les « réseaux sociaux »

Afin de développer le rayonnement des travaux de l'Ined, l'institut a cherché à diffuser le fruit de ses recherches le plus largement possible.

Outre les différentes publications en tant qu'éditeur (voir chapitre 8), s'ajoute maintenant une gamme très complète de communications sur internet et les « réseaux sociaux ».

En effet, les habitudes des internautes évoluent rapidement et de nouveaux outils émergent. Pour compléter son offre et mieux toucher certains publics, l'Ined a fait

son entrée en 2012 sur plusieurs réseaux et services.

Sur Facebook, et sur Twitter, l'Ined annonce ses nouveautés, et propose plusieurs fois par semaine des liens vers ses pages thématiques et des articles scientifiques en texte intégral. Il s'agit parfois de graphiques réalisés par l'institut, qui sont également mis à disposition du public et téléchargeable sur le site Pinterest, réservé à la diffusion d'images. Lorsqu'il s'agit de vidéos réalisées par nos soins, c'est sur un autre site spécialisé et dépourvu de publicité qu'elles sont

visibles (et « importables » sur d'autres pages) : Vimeo.

L'Ined s'est donc adapté à la diversité des utilisateurs d'internet, comme la plupart des organismes de recherche, avec qui nous échangeons régulièrement nos expériences.

Pour nous retrouver facilement sur toutes ces plateformes, vous pouvez aussi tout simplement passer par la page d'accueil de notre site.

► [www.ined.fr](http://www.ined.fr)



facebook



twitter



vimeo



Pinterest

## S'abonner aux lettres et alertes

Tout le monde peut en deux petits « clics », s'abonner à nos contenus en ligne.

La lettre mensuelle InedActu, annonce chaque fin de mois les manifestations à venir, fait le point sur une recherche en cours, propose une courte inter-

view, et liste les dernières parutions. Tous les numéros sont consultables sur le site, et avec la possibilité de la recevoir directement dans sa messagerie. Il est également possible d'être informé de la publication de chaque nouveau numéro de *Population et Sociétés*.





« La formation à la recherche et par la recherche » décrit parfaitement les missions et l'investissement de l'Ined en faveur des étudiants et jeunes chercheurs.

## Dans les masters et écoles spécialisées

**F**uturs démographes ou simplement étudiants dans des disciplines des sciences de l'homme et de la société, ils sont nombreux à bénéficier d'un enseignement par des chercheurs et ingénieurs de l'institut.

Logiquement, nos chercheurs enseignement prin-

cipalement dans le cadre de masters et d'écoles doctorales, au moment où les étudiants commencent réellement à toucher du doigt les métiers de la recherche. Les trois-quarts des enseignements de l'année 2011-2012 ont été dispensés à ces niveaux (environ 1 280 heures).

Néanmoins, les cours et formations réalisés dans d'autres cadres atteignent près de 500 heures. Il peut s'agir de cours de licence, ou dans des écoles spécialisées comme à l'École nationale supérieure de la sécurité sociale ou l'École nationale de la magistrature...

## Le doctorat et après

**L'**Ined attache une grande importance à recevoir en son sein les futurs chercheurs en démographie, et y consacre des moyens qui créent des conditions de travail attractives.

En 2012, pas moins de 33 doctorants (contre 30 l'année précédente) étaient

à l'institut, où ils sont suivis par un tuteur. Ils y ont un bureau, sont intégrés à part entière dans l'une des unités de recherche, et tirent profit de tous les services de l'institut : formations statistiques, assistance méthodologique pour leurs propres travaux... Un séminaire mensuel leur permet d'exposer l'avance-

ment de leurs recherches, et certaines sont aussi l'objet de séances des « lundis de l'Ined », en alternance avec des chercheurs plus confirmés.

Tout est mis en œuvre pour leur permettre de mener à bien leur doctorat dans d'excellentes conditions intellectuelles et matérielles.

## École doctorale genre

**E**n juillet 2012, l'Ined a reçu plus de 20 doctorants en sciences humaines et sociales venant du monde entier. Trois jours durant, ils ont suivi une formation doctorale où intervenaient plusieurs chercheurs de l'Ined.

Intitulées « Approches de genre : des concepts aux méthodes », ces journées avaient pour objectif de mieux connaître les apports théoriques des études de genre, et de se demander comment les méthodes de recherche habituelles des différentes disciplines peuvent en tenir compte. Aux différentes étapes de la recherche, les théories du genre peuvent apporter beaucoup, depuis les pré-supposés théoriques,

la définition du sujet, à la mise en œuvre de méthodes (construction d'un questionnaire, choix de variables statistiques...) puis l'analyse qu'on en retire. D'une recherche à l'autre, la prise en compte du genre peut prendre des formes aussi variées que bien choisir les lieux où conduire des entretiens, ou intégrer dans une base de données une information supplémentaire que l'on n'avait pas prévu de demander au départ.

Organisée en partenariat avec le CNRS, l'EHESS et l'université Paris 1, cette école d'été est l'une des formes très concrètes du projet scientifique du campus Condorcet en attendant que celui-ci sorte de terre (voir chap. 7).

### ► Le « post-doctorat », qu'est-ce donc ?

Comme dans la plupart des autres pays, il est devenu habituel que les jeunes docteurs prolongent leurs travaux, dans le cadre d'une institution de recherche. Ces contrats de post-doctorat leur permettent généralement de s'intégrer dans une équipe de recherche différente de celle où ils ont effectué leur thèse. Les « post-docs » ont aussi fréquemment l'opportunité de travailler à l'étranger, ou inversement de revenir dans leur pays d'origine après une thèse effectuée dans un autre pays.

► voir également la description de iPOPs, chapitre 7

## Formation « par la recherche », grâce à des projets collectifs

Un doctorat n'est pas qu'un travail individuel débouchant sur le plus haut grade décerné par l'université. Il peut s'inscrire dans un travail d'équipe, à l'image de la recherche actuelle en particulier lorsqu'il s'agit d'enquêtes de grande envergure.

**Julie Pannetier** a passé deux années entières en Thaïlande dans le cadre de sa thèse. Parler de son « terrain » de recherche n'est pas un vain mot. Intégrée à un projet de recherche collectif (Living With Antiretrovirals, LIWA), elle a pu en analyser les données et les compléter par ses observations sous un angle bien précis : la stigmatisation des personnes séropositives. En ayant une approche biographique, la recherche a mis au jour des situations complexes.

**Cora Mezger** a soutenu son doctorat d'économie à l'université de Sussex (Grande-Bretagne), mais c'est en France qu'elle a effectué une grande partie de ce travail, à l'Ined où elle participait au projet MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe), plus spécialement le Sénégal en l'occurrence. C'est un financement de l'Union européenne,

Le moment de l'annonce du statut sérologique illustre la complexité des enjeux. Les soignants insistent souvent pour que le conjoint ou un tiers soit présent, ce qui est la forme la plus manifeste d'une pression générale à révéler son statut sérologique à son entourage.

La stigmatisation des personnes infectées par le VIH est très forte dans le pays, même si elle est moins forte dans l'entourage des personnes concernées. La pres-

sion extérieure à déclarer son statut joue ainsi un rôle paradoxal, exposant les personnes atteintes à la réprobation sociale tout en favorisant une meilleure acceptation par leurs proches.

.....  
▷ **Julie Pannetier**, « Stigmatisation associée au VIH en Thaïlande : une approche biographique », doctorat de sociologie obtenu à l'université Paris Descartes, 2012

une bourse Marie Curie, qui a permis son accueil en France.

Ce programme européen distingue en effet de jeunes chercheurs particulièrement prometteurs (en doctorat ou en début de carrière), dont les travaux doivent impliquer au moins trois partenaires de pays différents (dans le cas de MAFE ils sont nettement plus nombreux).

.....  
▷ **Cora Mezger Kveder**, "Essays on migration between Senegal and Europe : migration attempts, investment at origin and returnees' occupational status", doctorat d'économie obtenu à l'université du Sussex, 2012



## L'enseignement

Les chercheurs et ingénieurs de recherche de l'Ined sont très investis dans l'enseignement supérieur. Ce sont quelque 1 760 heures d'enseignements qui ont été dispensées en 2012, dont plus de 150 hors de France dans différents pays (Angleterre, Brésil, Tunisie, Liban, Russie, Espagne...).

L'Ined intervient dans des diplômes de démographie, en particulier en master. Il apporte aussi sa connaissance des populations, de l'analyse des grands nombres, de la santé publique, des évolutions familiales, entre autres domaines, pour en faire bénéficier de futurs juges, ingénieurs ou cadres de santé.

Dans leur grande majorité c'est à l'université que ces enseignements ont lieu, ou encore à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales dont les enseignements débutent directement en master.

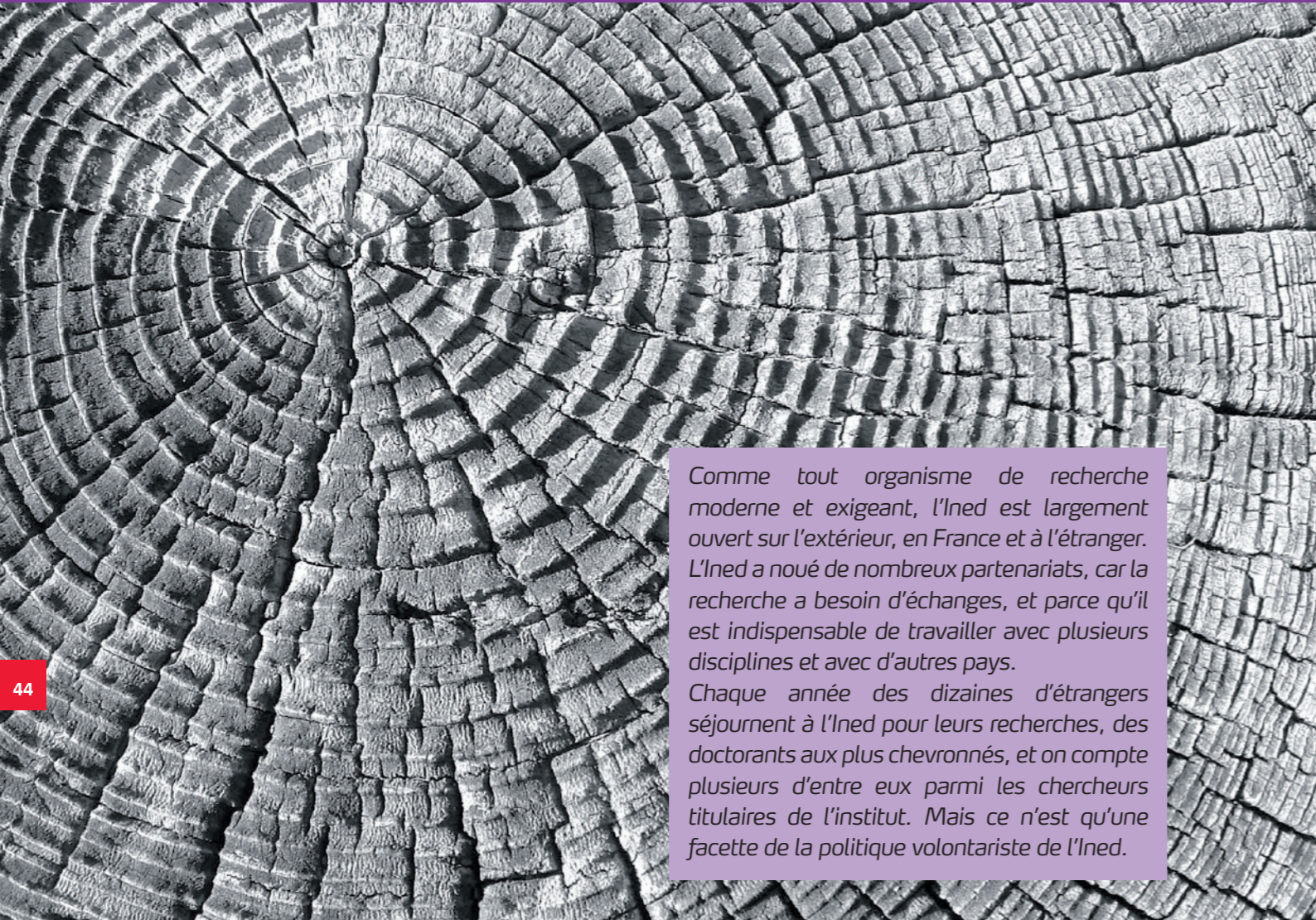
## Une forte dimension internationale

À travers ses chercheurs et ingénieurs, l'Ined a diffusé son enseignement dans 11 pays étrangers en 2011-2012. Cela n'est pas si surprenant lorsque l'on considère les contacts nombreux de l'institut avec quantité d'établissements étrangers d'enseignement et de recherche.

D'ailleurs, parmi les doctorants qui travaillent à temps plein à l'Ined, une dizaine sont inscrits dans une université étrangère, et plusieurs autres ont quitté le pays où ils avaient débuté leurs études pour effectuer leur doctorat en France. Le souci constant de l'Ined de rayonner hors des

frontières hexagonales, et l'attractivité manifeste de l'institut pour les étudiants étrangers, sont les deux faces d'une même médaille et contribuent à donner à l'établissement une véritable identité internationale.

# UN VASTE RÉSEAU de coopérations scientifiques



Comme tout organisme de recherche moderne et exigeant, l'Ined est largement ouvert sur l'extérieur, en France et à l'étranger. L'Ined a noué de nombreux partenariats, car la recherche a besoin d'échanges, et parce qu'il est indispensable de travailler avec plusieurs disciplines et avec d'autres pays. Chaque année des dizaines d'étrangers séjournent à l'Ined pour leurs recherches, des doctorants aux plus chevronnés, et on compte plusieurs d'entre eux parmi les chercheurs titulaires de l'institut. Mais ce n'est qu'une facette de la politique volontariste de l'Ined.

## Une grande ouverture internationale

En 2012, l'Ined a accueilli 67 chercheurs étrangers pour des séjours d'une durée moyenne de 37 jours. Dans le même temps, nos chercheurs effectuent des missions à l'étranger (une bourse Fullbright pour un séjour à l'université Columbia, des doctorants financés pour partir plusieurs mois en Argentine, en Espagne, en Turquie, au Vietnam et aux USA), ou sont durablement installés dans le pays qu'ils étudient. Ainsi Magali Barbieri, à UC Berkeley, a pu réaliser avec Nadine Ouellette

une vaste chronique de la conjoncture démographique du Canada et des États-Unis (*Population*, n° 2, 2012).

Présents sur d'autres terrains, l'Ined compte des chercheurs titulaires basés au nord de la Thaïlande (Chiang Mai), en Ouganda (Makérére), au Burkina Faso (Ouagadougou).

En 2012, l'Ined a choisi de formaliser par des accords-cadres les partenariats pérennes qu'il entretient avec certains instituts étrangers. Ils constituent une reconnaissance mutuelle et un engagement à poursuivre

des activités communes. Cinq accords ont été signés en 2012 avec l'Office national de la famille et de la population (Tunisie), l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Côte d'Ivoire), le Centro de estudios demográficos du Colegio de México, l'Institut national de la statistique du Mali, le département de statistiques et d'études de la population (Western university, Le Cap, Afrique du sud), et six autres sont en cours de préparation.

Ces partenariats ne se limitent pas aux organismes

de recherche ou d'enseignement. Ainsi, dans le cadre des « saisons croisées » organisées par l'Institut français au Cap, plusieurs chercheurs de l'Ined et de ses partenaires d'iPOPs (voir plus loin) se sont rendus en Afrique du Sud. Là, un public non-universitaire a pu bénéficier d'un éclairage sur les grandes questions actuelles de la démographie.

Cette ouverture internationale très prononcée prend des formes variées.

Ainsi des chercheurs de nationalité étrangère figurent parmi ses personnels titulaires ; les deux jeunes chercheurs recrutés en 2012 sont d'ailleurs italiens.

Pour le rayonnement international de ses recherches, l'Ined se doit d'avoir une poli-

tique de publication active, dans plusieurs langues. Plus du tiers des publications scientifiques de 2012 sont en anglais (34 %), et l'ensemble des publications en langue étrangère atteint 39 %.

Ainsi l'Ined contribue au maintien d'une littérature scientifique francophone de haut niveau, sans négliger les autres lectorats.

Des ouvrages de référence sont désormais accessibles à un public non-francophone, grâce à des traductions vers l'anglais. C'est le cas de l'ouvrage tiré de l'enquête CSF (Contexte de la sexualité en France), initialement publié en France en 2008. D'autres suivront, notamment dans la collection de l'Ined en anglais nouvellement créée chez l'éditeur Springer.

► **Nathalie Bajos et Michel Bozon (s.d.)**, *Sexuality in France: practices, gender and health, research coordinated by Nathalie Beltzer*, The Bardwell press, 2012

L'Ined est fortement impliqué dans plusieurs projets internationaux, comme MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe, voir chapitre 3). Pour la conférence finale du projet du 12 au 14 décembre 2012, 92 participants de différentes nationalités ont été accueillis à l'Ined, pour à la fois présenter les principaux résultats, et pour les mettre en perspective avec les travaux des chercheurs américains invités à cette occasion.

## Un dense tissu de partenariats en France

En France également, l'Ined est au cœur d'un large réseau de recherches et de formation en sciences de la population ; de nombreux partenariats ont été noués, avec des instituts de recherche et avec des établissements d'enseignement supérieur (cf. chapitre précédent).

Équipes sont présentes sur tous les continents. C'est notamment dans le cadre de ce Centre Population et Développement (Ceped), que l'Ined travaille sur les pays du « Sud ».

► [www.ceped.org/](http://www.ceped.org/)

### Des liens structurels

La recherche à l'Ined est organisée en 11 unités thématiques (voir chapitre 9), la moitié des chercheurs appartenant à 2 unités.

Pas moins de 3 d'entre elles ont été créées sous la forme d'un partenariat, elles sont donc des unités ou équipes « mixtes » comme on les désigne dans le langage universitaire.

La première est commune à l'Ined, l'université Paris Descartes et l'IRD, Institut de Recherche sur le Développement, dont les

taille et sa durée nécessite une équipe permanente de haut niveau. Coordonnée par l'Ined, elle est en réalité une unité mixte commune à l'Ined, l'Inserm et l'établissement français du sang, soutenue par une dizaine de partenaires institutionnels. À travers la plateforme Re-co-nai (Recherche sur les cohortes de naissance), Elfe a été sélectionnée parmi les Investissements d'Avenir (voir ci-dessous).

### L'enseignement, complément naturel de la recherche

On a vu (chapitre précédent) que de nombreuses heures d'enseignement sont dispensées par des membres de l'Ined, en France et à l'étranger. On vient également de mentionner des unités de recherche mixtes dont des universités sont partie prenante.

On doit encore ajouter des partenariats approp-

dis, notamment ceux avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le premier avec l'**Idup**, Institut de démographie de l'université de Paris 1, consacre des échanges mutuels nombreux. L'Idup enseigne la démographie de la licence au doctorat. Au-delà des cours qu'ils y dispensent, son séminaire doctoral est aussi l'occasion pour les chercheurs de l'Ined de présenter des travaux en cours, comme la séance du mois de mars sur « Intentions de fécondité et réalisation en France et en Italie », où Arnaud Régnier-Loilier a présenté des résultats de l'enquête Erfi (voir chapitre 4).

Le Centre d'Économie de la Sorbonne, fondé par Paris 1 et le CNRS, est lié à plus d'un titre à l'Ined, en particulier via les laboratoires d'excellence iPOPs et Ouvrir la Science Économique (voir plus loin). Le CES et l'Ined contribuent de cette manière à installer l'économie au cœur des sciences de la population, aussi bien par l'enseignement dans le Master d'Économie Théorique et Empirique de Paris 1, que par un séminaire mensuel. Le *Paris Seminar in Economic Demography*, qui se tient au

palais Brongniart, est co-organisé par l'unité de démographie économique de l'Ined, Paris 1, et l'École d'Économie de Paris (voir plus bas).

Les relations étroites entre géographes de l'Ined et de l'université ont également poussé l'Ined à participer au Collège international des sciences du territoire (CIST) fondé par les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Diderot et le CNRS. Ce groupement d'intérêt scientifique (GIS) a d'ailleurs pour directrice adjointe France Guérin-Pace, directrice de recherche à l'Ined.

.....  
 ▷ [www.univ-parisi.fr/ufr/idup/](http://www.univ-parisi.fr/ufr/idup/)  
 ▷ <http://centredeconomiesorbonne.univ-parisi.fr/>  
 ▷ [www.gis-cist.fr/](http://www.gis-cist.fr/)

### Des enquêtes communes menées sur la durée

La liste des travaux menés de front avec d'autres institutions est trop longue pour être détaillée. Cela peut être à l'occasion d'appels à projets, ou pour des recherches ponctuelles. L'Ined est ainsi très impliqué dans l'enquête portée par l'Insee, réalisée auprès des sans-domicile

(cf. chapitre 4). L'enquête « 3 000 familles », poursuivie depuis une vingtaine d'années, unit pour sa part les efforts de l'INRA, du CNRS et de l'Ined. Si la recherche est une entreprise collective au sein de l'Ined, elle l'est aussi depuis longtemps à une plus vaste échelle.

### Des partenariats de plus en plus institutionnels

Dans l'ensemble, à l'échelle nationale comme avec des partenaires étrangers, l'Ined renforce progressivement les liens qui l'unissent à ses partenaires. En les institutionnalisant et donc en leur donnant une forme plus officielle, on les pérennise et les enrichit.

Par exemple le Réhal, Réseau français « recherche habitat logement », est un GIS (groupement d'intérêt scientifique). Des membres de l'Ined participent activement à l'atelier « vulnérabilités résidentielles » qui a tenu plusieurs réunions en 2012.

L'implication de l'Ined dans les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES\*), et les Investissements d'Avenir, sont les formes les plus marquantes de cette institutionnalisation.

## HéSam : un pôle de recherche et d'enseignement supérieur

Les PRES sont une forme d'association entre universités, qui peuvent aussi compter dans leurs rangs des institutions de recherche. En mettant en commun leurs compétences, les partenaires sont mieux armés pour mettre en place des projets ambitieux, et offrir des formations cohérentes. L'Ined fait ainsi partie des 15 membres du PRES Hautes-études-Sorbonne-Arts et métiers, HéSaM, créé en 2010.

Il est l'un des plus grands pôles de sciences humaines et sociales en Europe, et réalise une association inédite avec les sciences pour l'ingénieur, les sciences de la gouvernance publique et privée, le design et le patrimoine.

.....  
 ▷ [www.hesam.eu](http://www.hesam.eu)

HéSaM est porteur d'une « initiative d'excellence », Paris-Nouveaux Mondes,

sélectionnée en 2012 comme Investissement d'Avenir. Une fois entrée en œuvre, Paris-Nouveaux Mondes recevra des financements permettant de favoriser le renouvellement des recherches à forte visibilité internationale, et développer des projets d'innovation, avec pour maître mot l'interdisciplinarité. L'Ined y a donc toute sa place.

L'Ined est également partenaire du PRES Sorbonne-Paris-Cité et de son initiative d'excellence, notamment à

travers des collaborations scientifiques et d'enseignement avec l'université Paris Descartes et Sciences-Po. À ce titre, l'Ined est entré en 2012 parmi les huit membres

de l'alliance Sorbonne Paris Cité, instance chargée d'émettre des préconisations à destination de son Conseil d'administration, et qui réunit les huit membres fonda-

teurs de Sorbonne Paris Cité, les organismes de recherche intéressés par son projet ainsi que des représentants des collectivités locales et du monde de l'entreprise.

## Les Investissements d'Avenir

À travers les Investissements d'Avenir, des sommes considérables ont été mobilisées par l'État afin de promouvoir la recherche et l'innovation, en privilégiant des projets scientifiques de très haut niveau.

Pour développer des investissements de grande envergure, l'État a privilégié des partenariats (parfois sous de nouvelles formes, Pres, Labex...), dont seuls les plus prometteurs ont été sélectionnés par des jurys internationaux.

.....  
 ▷ <http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

Le « grand emprunt » permet de soutenir les projets retenus pour 10 ans, une durée nettement plus longue que les financements habituellement dédiés à un projet (3 ans le plus souvent, parfois jusqu'à 5). On parle donc bien d'investissements d'avenir, auquel on donne le temps de fonctionner véritablement et d'attirer de nouvelles sources de financement pour perdurer. **Les Labex sont destinés à financer des chercheurs et des projets de haut niveau** (du doctorat jusqu'à des chercheurs chevronnés), dans le cadre de réseaux de travail favorables à l'émergence de futurs chercheurs et au rayonnement de ceux qui se distinguent déjà.

**Les Equipex sont de véri-**

**tables infrastructures de recherche**, qui doivent être préservées dans le temps. L'accès aux données et les outils pour les exploiter le plus finement et les comparer entre elles, sont un enjeu majeur des sciences sociales. Aucune enquête ancienne n'est obsolète, et aucune enquête ciblée n'est trop restreinte, dans la mesure où il est possible de comparer ces données avec d'autres plus récentes ou portant sur d'autres échantillons (voir l'enquête « TRA », p. 31).

L'Ined a participé à plusieurs candidatures dans le cadre des investissements d'avenir, à titre de porteur de projet ou en tant que partenaire. Tous ses projets ont été finalement sélectionnés.

L'Ined coordonne ainsi le Laboratoire d'excellence (Labex) « Individus, populations, sociétés » (iPOPs), et est associé à un deuxième labex, « Ouvrir la Science Économique » (OSE), porté par l'École d'Économie de Paris. L'institut porte par ailleurs un Équipement d'Excellence (plateforme de recherche sur les cohortes de naissance, Re-Co-Nai) et participe à celui intitulé Dime-SHS. Ce dernier programme, porté à titre principal par Sciences-po, consiste à collecter, diffuser, et faciliter l'exploitation de données en sciences humaines et sociales. L'Ined s'occupe particulièrement de la mise en place d'une infrastructure de recherche, le panel « Elipss », échantillon de population

qui sera interrogé régulièrement via Internet à des fins de recherche. L'équipement Re-Co-Nai rassemble les données de la cohorte d'enfants Elfe et d'une deuxième cohorte d'enfants prématurés appelée « Epipage ». Des données liées à la petite enfance, de nature et d'origine différentes (informations familiales, analyses biologiques, etc.), permettront progressivement d'intégrer d'autres cohortes françaises ainsi que des comparaisons poussées avec celles collectées à l'étranger, notamment en Angleterre. L'année 2012 a permis de mener à bien la phase de contractualisation avec les partenaires et l'Agence nationale de la Recherche, son co-financier.

Mettre en place une telle structure, qui sera dotée de 13 millions d'euros et engage plusieurs partenaires (outre l'Ined, Elfe, l'ANR, l'Inserm, l'Établissement français du sang, les universités Pierre et Marie Curie et Paris-Sud), est un processus long et complexe.

### iPOPs : individus, populations et sociétés

Ce laboratoire d'excellence, ou Labex, réunit initialement l'Ined, les universités Bordeaux IV-Montesquieu, Strasbourg, Paris Panthéon-Sorbonne, Paris-René Descartes, et le Campus Condorcet. Le labex a vu entrer en 2012 comme membre associé le Centre de recherche Populations et Sociétés (Cerpos) de l'Uni-



\* La loi du 22 juillet 2013 a créé des « communautés d'universités et d'établissements » qui remplacent notamment les PRES et leur donne un nouveau cadre juridique.





versité Paris Ouest Nanterre La Défense, coopté par l'ensemble des membres fondateurs. Au sein du labex, des chercheurs sélectionnés (parmi des dizaines de candidatures venues de tous pays) reçoivent un financement et bénéficient de conditions de travail de qualité.

Sur les 6 doctorants qui reçoivent une allocation pour mener à bien leur thèse, quatre travaillent à l'Ined et deux autres hors les murs dans le cadre de l'École doctorale européenne de démographie.

Trois universitaires confirmés (Christophe Giraud, Carole Brugeilles, Philippe Cordazzo) reçoivent aussi un financement. Ils sont temporairement déchargés d'une partie de leurs enseignements pour pouvoir finaliser leurs travaux ou obtenir une Habilitation à diriger des recherches. C'est ainsi que C. Brugeilles (université Paris-Ouest Nanterre) a soutenu en 2012 son habilitation intitulée « fécondité, socialisation et genre », à partir notamment de ses travaux sur l'Amérique latine et l'Afrique.

Enfin, Benoît Rapoport, de l'université Paris 1, est devenu pour 5 ans le titulaire de la nouvelle chaire mixte de démographie économique (Ined-Paris 1), il a ainsi plus de

temps pour conduire des séminaires dans le cadre d'iPOPs et se consacrer à ses travaux sur le marché du travail. Il l'aborde sous plusieurs angles, dont celui du vieillissement, mais ses recherches portent aussi sur le début et la fin de carrière professionnelle et l'impact de l'emploi sur le fonctionnement du couple, sur la manière dont les conjoints organisent leur emploi du temps et comment ils redistribuent les revenus de leur ménage.

2012 a de plus été l'année de la création d'un réseau thématique au sein du laboratoire : iPOPs-âge. Ce réseau de recherche a été créé en juin pour renforcer les liens et les coopérations entre les acteurs de la recherche scientifique sur le vieillissement, chercheurs ou institutions, établis au Sud et au Nord.

On trouvera de plus amples détails sur le site du labex.

.....  
 > <http://ipops.site.ined.fr/fr/>

l'axe de recherche « inégalités et économie publique », co-dirigé par Carole Bonnet (Ined), 3 à 4 ateliers thématiques annuels sont organisés. L'atelier d'économie régionale et urbaine est co-animé par Laurent Gobillon (Ined), avec pour but de devenir le point de convergence des chercheurs européens spécialistes de l'économie géographique et urbaine, qui sont actuellement très dispersés. Un troisième atelier, « économie démographique », est co-animé par Carole Bonnet et Hyppolite d'Albis (Paris 1, chercheur associé à l'Ined à partir de janvier 2013). Un projet sur la « comptabilité des transferts intergénérationnels » a été lancé, afin d'introduire la notion d'âge dans la comptabilité nationale. Pour ce faire, les chercheurs de cet atelier ont rejoint en 2012 le réseau international des NTA (*National Transfers Accounts*) dirigé par Ronald Lee et Andrew Mason.

.....  
*Tous ces projets et coopérations illustrent la vitalité de l'institut. L'Ined contribue aussi par d'autres biais à la réflexion sur le système français de recherche dans son ensemble.*

L'autre Labex auquel participe l'Ined, OSE, est consacré à de nouveaux développements des sciences économiques et à leur ouverture sur les sciences sociales. Dans

cré à « la structuration des sciences humaines et sociales en France ». Le rapport est disponible sur le site de l'alliance.

mission de « faciliter la mise en cohérence des stratégies de recherche des universités, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche ».

La directrice de l'Ined Chantal Cases, qui siège au directoire d'Athéna, fut en 2012 la rapporteure du groupe de travail consa-

.....  
 > [www.allianceathena.fr/](http://www.allianceathena.fr/)

## Les assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Geneviève Fioraso a lancé en juillet 2012 une vaste consultation nationale pilotée par un comité indépendant, présidé par la prix Nobel de médecine Françoise Barré-Sinoussi. Cette consultation en trois phases a débouché sur des

propositions et réflexions devant servir de socle à des projets de lois d'orientation présentées au Parlement au premier semestre 2013.

Les organismes et individus étaient invités à rédiger des contributions synthétiques. L'Ined a insisté sur le besoin de consolider la recherche fondamentale

en sciences humaines et sociales, notamment en allégeant la part des financements sur appels à projet et en simplifiant leurs procédures, et en assurant un soutien financier pérenne aux infrastructures de données (les données numérisées tirées des grandes enquêtes, par exemple).

## Campus Condorcet : un futur ensemble scientifique au nord de Paris

Un grand campus sortira bientôt de terre aux portes de Paris. Le Campus Condorcet, dont l'Ined est membre fondateur, sera une véritable Cité des humanités et des sciences sociales.

Le projet Condorcet rassemble dix organismes, dont les plus grands conserveront des implantations en dehors du campus. Une fondation a été créée pour donner une première existence juridique à cette ambitieuse coopération, à laquelle a succédé un établissement public de coopération scientifique. En plus de l'Ined, les membres fondateurs du campus sont le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

(EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), et les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle Paris 3, Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et Paris 13 Nord.

Situé au cœur d'Aubervilliers, il accueillera plus de 15 000 personnes, et abritera une immense bibliothèque d'1 million d'ouvrages, le Grand Équipement Documentaire.

L'Ined déménagera donc en 2018 dans son nouveau bâtiment, en plein cœur du futur ensemble. D'ici là, de nombreux groupes de travail scientifiques et techniques sont à pied d'œuvre. Le travail en commun est donc déjà une



réalité, à travers des conférences auxquelles participent des chercheurs de l'Ined, et par des ateliers de recherche. L'atelier genre proposé par l'Ined en 2011-2012 a ainsi été sélectionné et a reçu le soutien du campus.

**CAMPUS @  
CONDORCET**

.....  
 > [www.campus-condorcet.fr](http://www.campus-condorcet.fr)

## L'alliance Athéna : peser sur les orientations nationales



Afin de coordonner les différents acteurs de la recherche, de grandes « alliances » thématiques ont été créées. Elles sont un lieu de concertation, et de réflexion pour l'avenir. Athéna est l'Alliance nationale des sciences humaines et sociales, dont l'Ined est membre fondateur. Elle a pour

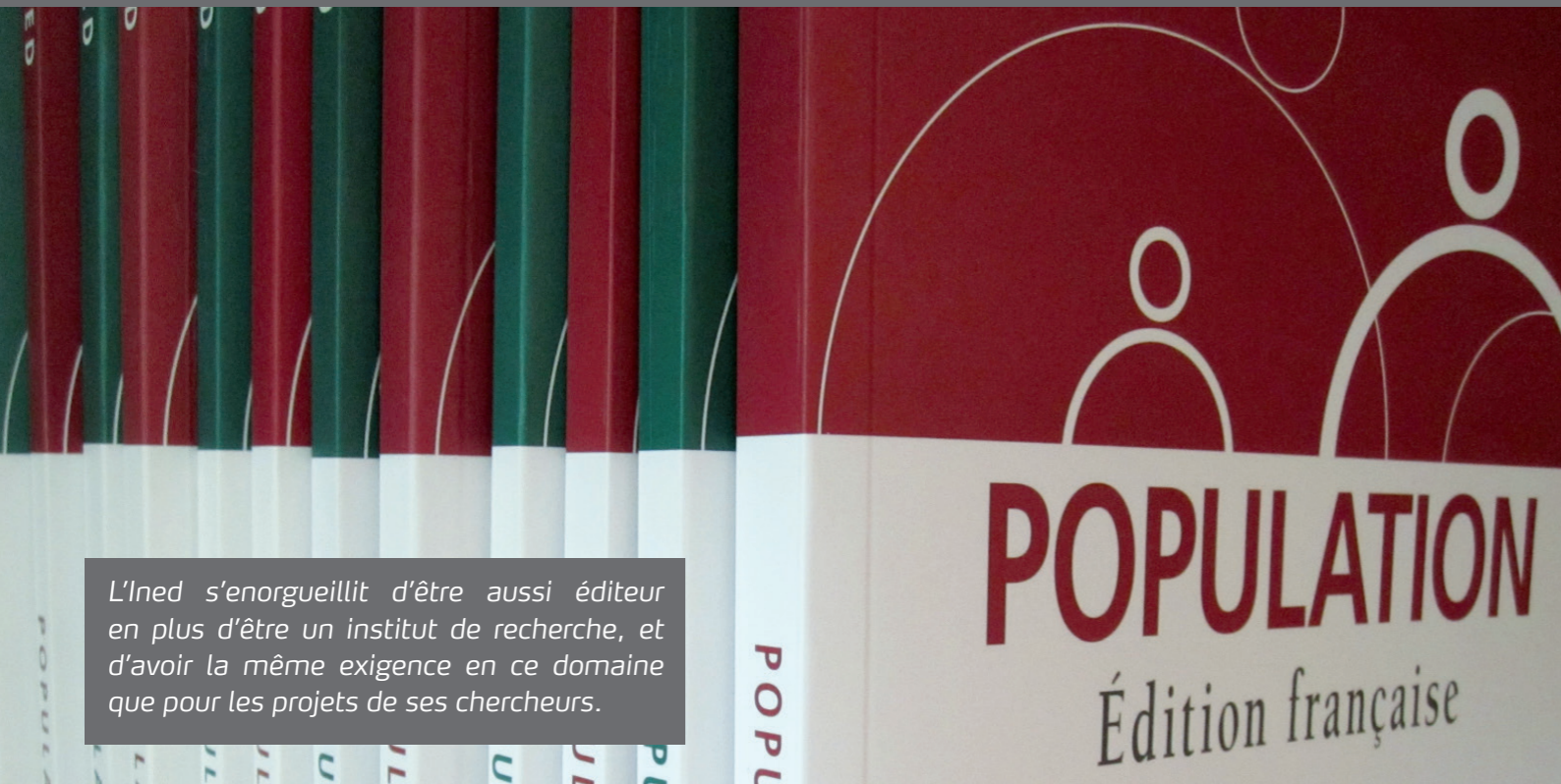
mission de « faciliter la mise en cohérence des stratégies de recherche des universités, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche ».

La directrice de l'Ined Chantal Cases, qui siège au directoire d'Athéna, fut en 2012 la rapporteure du groupe de travail consa-

### ► Sélection par des jurys : une réussite extrêmement élevée

La sélection par « appels à projet » est devenue la procédure standard pour les grands financeurs de la recherche en France, en Europe, et dans le monde. Dans une logique « d'excellence », ainsi que le rappellent eux-mêmes ces organismes (ERC, ANR...), les projets se trouvent mis en concurrence et évalués par des jurys indépendants de façon à financer prioritairement ceux qui répondent le mieux aux critères fixés par les évaluateurs (coller au plus près de la thématique de l'appel est un critère parmi d'autres).

La réussite aux différents appels à projets, qui sont des processus très sélectifs, a été remarquablement élevée en 2012. Avec plus de deux-tiers de succès (68 %), score largement au-dessus de la moyenne, et pas moins de 26 dossiers retenus, l'Ined et ses chercheurs se sont particulièrement distingués sur le front de « l'excellence ».



L'Ined s'enorgueillit d'être aussi éditeur en plus d'être un institut de recherche, et d'avoir la même exigence en ce domaine que pour les projets de ses chercheurs.

## Un éditeur scientifique international

Les éditions de l'Ined publient un grand nombre de scientifiques du monde entier, en français et en anglais. Le catalogue compte ainsi de nombreux chercheurs affectés à l'Ined, mais aussi bien d'autres signatures. Car les chercheurs, à commencer par les nôtres, ne sont pas exclusivement attachés à une seule revue ou maison d'édition.

La diversité des activités de recherche se traduit au niveau éditorial. *Population*,

*Population* remplit un rôle indispensable, en faisant également chaque année le point sur la conjoncture démographique de la France envisagée sous tous ses aspects, accroissement, pyramide des âges, contraception et IVG, immigration... Un vaste dossier est aussi consa-

avec 4 numéros par an édités chacun en français et en anglais, est le principal périodique de langue française en démographie. En complément de cette revue de haut niveau, « à comité de lecture » comme il est d'usage de la qualifier dans le milieu de la recherche, l'Ined publie un autre format plus court. En 4 pages denses et claires, *Population et Sociétés* s'adresse au grand public et fait le point, 11 fois par an, sur des thèmes d'actualité ou

créé en 2012, dans le n° 2, aux caractéristiques de la population de l'Amérique du nord. L'année précédente on s'était intéressé aux pays européens depuis 1980.

Cette revue de référence internationale est très prisée des auteurs, le comité de lecture a reçu 53 propo-

des travaux récents. On peut s'abonner à l'édition papier ou télécharger gratuitement la version électronique.

En 2012, en quelques pages accessibles à tous *Population et Sociétés* a notamment répondu aux questions suivantes : la France sera-t-elle bientôt plus peuplée que l'Allemagne ? ; les femmes qui font des études ont-elles leur premier enfant plus tard que les autres ? ; comment évolue la fécondité dans les pays du Maghreb ?

sitions d'articles cette année, en anglais ou en français.

.....  
 > Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement tous les articles de plus de 2 ans, sur le site [www.cairn.info](http://www.cairn.info), et sur [www.persee.fr](http://www.persee.fr) pour les numéros antérieurs à 2002.

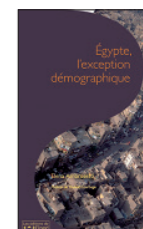
**Les collections de l'Ined** se sont enrichies de 4 nouvelles références en 2012 :

- *Une communauté allemande au Brésil : De l'immigration aux contacts culturels, XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, 200 p. (collection Études et enquêtes historiques), mis en vente en mars.

- *L'ombre démesurée de Halley. L'arithmétique politique anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 250 p. (collection Études et enquêtes historiques), mis en vente en octobre.
- *De la famille à l'entourage*, sous la dir. de C. Bonvalet et d'É. Lelièvre, 472 p. (collection Grandes enquêtes), mis

en vente fin octobre.

- *La représentativité en statistique*, sous la direction de Marion Selz, 136 p. (collection Méthodes et savoirs), imprimé fin décembre et mis en vente en mars 2013.



## Les documents de travail

Dans cette série diffusée gratuitement sur notre site internet, 14 titres ont été mis en ligne cette année. Par document de travail, on entend bien souvent la version préliminaire d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage. Cette formule, très prisée des chercheurs (ce qui explique le nombre important de références), leur permet aussi de donner accès à des annexes très volumineuses, la totalité d'un questionnaire d'enquête par exemple. Les revues et ouvrages limitent

le nombre de pages de chaque auteur, pour des raisons d'espace et de coût de fabrication, cette série permet de s'émanciper de cette contrainte.

À la différence des collections proprement dites, ces documents d'un genre particulier sont coordonnés par l'équipe des éditions mais ne font pas l'objet de relectures scientifiques externes et n'ont pas vocation à se transformer en livres imprimés.

Près de 200 de ces documents sont déjà disponibles. Ils s'ajoutent aux quelque

275 ouvrages édités par l'Ined depuis sa création.

**En anglais :**

Certains ouvrages aussi sont disponibles en anglais, comme la totalité de nos périodiques.

Plusieurs « documents de travail » sont publiés directement dans cette langue, et des traductions en cours rendront très prochainement accessible aux lecteurs anglophones des manuels et d'autres travaux publiés dans à l'Ined ».



## Un patrimoine très valorisé

Depuis sa création en 1946, l'Ined est éditeur. Ce fonds éditorial est un patrimoine important, dont beaucoup de références sont épuisées, comme *Le travail des femmes en France* (1964) ou *Les Algériens en France* (1955).

Une sélection de ces titres indisponibles est en cours de numérisation, pour les mettre à disposition gratuitement sur le site internet en format électronique (epub). On retrouve les dimensions historique et patrimoniale, dans la collection « Les clas-

siques de l'économie et de la démographie ». Des textes fondateurs, de Malthus ou de Condorcet par exemple, y sont reproduits en fac-similé de belle facture, assortis d'une analyse critique par un spécialiste actuel qui les met en perspective.

## Diffuser et aller au devant des lecteurs

Pour mieux aller au devant du public, les éditions de l'Ined ont été présentes à différents événements. L'Ined a tenu un stand au salon du livre de Paris, au salon du livre de sciences humaines et sociales

(dit « salon des blancs man-teaux »), ainsi qu'au salon du livre d'histoire de Blois, ainsi que dans les grandes manifestations scientifiques internationales.

.....  
 > Retrouvez-nous en ligne : [www.ined.fr/fr/resources\\_documentation/publications/](http://www.ined.fr/fr/resources_documentation/publications/)



## Les instances

- Président du Conseil d'Administration : Patrice Duran (ENS Cachan)
- Président du Conseil scientifique : Gustavo de Santis, professeur à l'Université de Florence (Italie)
- Président de la Commission d'évaluation : Herbert L. Smith, professeur à l'Université de Pennsylvanie (États-Unis)

## La direction

- Directrice : Chantal Cases
- Directrice adjointe : Myriam Khlal
- Secrétaire général : Benoît Forêt

## Délégations auprès de la direction

- Délégué aux affaires doctorales et postdoctorales : Cris Beauchemin
- Délégué à la communication scientifique : Gilles Pison
- Service comptable et financier, agent comptable : Nicole Théodose

## Les unités de recherche (responsables)

- Fécondité, famille, sexualité : Laurent Toulemon
- Démographie, genre et sociétés : Christelle Hamel et Wilfried Rault
- Mortalité, santé, épidémiologie : Emmanuelle Cambois
- Mobilité, logement et entourage : Éva Lelièvre
- Migrations internationales et minorités : Stéphanie Condon et Patrick Simon
- Démographie économique : Laurent Gobillon et Anne Solaz
- Histoire et populations : Éric Brian et Christine Théré
- Identités et territoires des populations : Alain Blum et France Guérin-Pace
- Centre Population et Développement CEPED (Unité mixte de recherche Ined-IRD-Paris Descartes) : Yves Charbit
- Épidémiologie, démographie et sciences sociales (ERL Ined-Inserm-Paris XI-UVSQ) : Nathalie Bajos et Caroline Moreau
- Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) (Unité mixte de service Ined-Inserm-EFS) : Marie-Aline Charles

- Pôle GRAB Approche biographique et multiniveaux : Éva Lelièvre
- Pôle Suds : Véronique Hertrich
- Pôle Vieillesse et vieillissements : Joëlle Gaymu

## Rédacteurs en chef

- Revue *Population* : France Meslé, Olivia Samuel (université de Versailles-St Quentin en Yvelines), Laurent Toulemon
- Responsable de la bibliographie critique : Francisco Muñoz-Perez
- Bulletin *Population & Sociétés* : Gilles Pison
- Collections de l'Ined : Jean-Marc Rohrbasser
- Responsable des collections historiques : Éric Brian (Directeur d'études EHESS)
- Responsable de la collection Grandes Enquêtes : Cécile Lefèvre (université Paris Descartes)
- Responsable de la collection Méthodes et Savoirs : Éva Lelièvre
- Site internet : Ariane Pailhé

## Services d'appui à la recherche

- Direction des Relations Internationales et des Partenariats : William Molmy
- Service des Enquêtes et des Sondages : Stéphane Legleye
- Service des Méthodes Statistiques : Arnaud Bringé
- Service des Éditions et service de presse : Dominique Paris
- Service de la Bibliothèque et de la Documentation : Lydia Calvo
- Service Informatique : Yann Périn

## Services du secrétariat général

- Ressources humaines : Géraldine Bonnassie
- Service budgétaire et missions : Marc Girard
- Service juridique : Nancy Grynszpan
- Patrimoine - logistique - prévention : David Chaussé

## Nous contacter

Institut National d'Études Démographiques  
133, boulevard Davout  
75980 Paris Cedex 20  
France

- Téléphone : 33 (0)1 56 06 20 00 (standard)
- 33 (0)1 56 06 20 45 (documentation)
- 33 (0)1 56 06 20 13 (éditions-presse)
- 33 (0)1 56 06 20 60 (secrétariat général)
- Fax : 33 (0)1 56 06 21 99

## Venir à l'Ined

Métro (3) : Porte de Bagnolet

Métro (9) : Porte de Montreuil

Tramway (3b) : arrêt Marie de Miribel

Bibliothèque ouverte du lundi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h15 à 12h30.

## Sur internet et les réseaux sociaux

[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

et notre site en version anglaise

[www.ined.fr/en/homepage\\_of\\_ined\\_website/](http://www.ined.fr/en/homepage_of_ined_website/)



facebook



twitter



vimeo



Pinterest

---

## Crédits photographiques

Couverture © Frédéric Desmesure, p. 4-5 © Véronique Besnard, p. 6 & 30 © Bernard Plossu, p. 8 © Sébastien Erome, p. 9 © Zir, p. 11 & 40 © Robert Kluba, p. 13 © Didier Goupy, p. 14 © Éric Dexheimer, p. 17 © Kyselak, p. 18 © Fellowshipoftherich, p. 20 © Marco Antonio Fdez - Fotolia, p. 23 & 33 © Nicole Crémon, p. 25 © World Bank, p. 26 © Xavier Lambours, p. 27 © Patrick Bard, p. 28 © Francesco Acerbis, p. 34 © Franz Haas, p. 36 © MK-Photo - Fotolia, p. 37 © Photon quantique, p. 38 © Novartis AG, p. 41 © Ronn Ashore, p. 42 © Geoffrey Gilmour Taylor, p. 47 © Campus Condorcet Vincent Bourdon, p. 48 © Isabelle Milan - Ined, p. 50 © Colette Confortès - Ined.

Directrice de la publication : Chantal Cases  
Coordination : Benoît Forêt et direction de la communication  
Conception et rédaction : Mathieu Arbogast  
Conception graphique et réalisation : Isabelle Milan

Remerciements à toutes les personnes de l'Ined qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

---

Institut national d'études démographiques  
133 Boulevard Davout  
75980 Paris Cedex 20 France

[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

